

NICOLAS CHOART DE BUZENVAL
EVEQUE DE BEAUVAIS

(1611-1679)

par Jean LESAULNIER

Le 16 février 1664, dans une lettre à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, Antoine Arnauld expose les craintes qui sont les siennes en ces temps de persécution contre les jansénistes. Selon lui, M. d'Alet se doit d'intervenir : « Il n'y a point d'évêque de France, écrit-il, qui puisse rendre à Dieu et à l'Eglise de si grands services dans la conjoncture présente. Tout le monde a les yeux sur lui et ce qu'il fera ou refusera de faire sera en bien ou en mal d'une étrange suite (1). »

L'objet du propos du savant théologien est ainsi de solliciter de l'évêque d'Alet une simple intervention, « une lettre de dix lignes », par exemple, « où il témoignerait avec vigueur l'éloignement qu'il a de toute cette invention de signatures, qui ne sert qu'à troubler l'Eglise ». Une telle prise de position aurait pour mérite de sauver de la « ruine » le diocèse de Beauvais et l'abbaye de Port-Royal : en effet l'évêque Choart de Buzenval est comme assiégé dans sa propre ville par un chapitre cathédral vindicatif, et les religieuses de Port-Royal se trouvent au bord du précipice.

Selon Arnauld, deux raisons doivent pousser Pavillon à intervenir de manière officielle : l'évêque est unanimement respecté, et, d'un autre côté, sa mission d'évêque de l'Eglise universelle doit dépasser les limites de son diocèse.

Cette lettre d'Arnauld pose bien les questions qui nous

préoccuperont dans le présent exposé sur Nicolas Choart de Buzenval : liant le sort de la célèbre abbaye et celui de Beauvais, Arnould mettait au premier plan la survie des deux lieux où la réforme selon Port-Royal allait être mise en question. Après avoir vu comment Buzenval accède à l'épiscopat, nous examinerons de quelle manière cet ami de Port-Royal introduit et applique dans son diocèse une réforme chère à ses premiers maîtres oratoriens et à ses amis jansénistes, mais également conforme aux décisions et recommandations du concile de Trente ; et nous tenterons en conclusion de préciser quelle est la théologie de l'Eglise et de l'épiscopat qui commande en définitive la pratique de M. de Beauvais (2).

I. L'ACCESSION DE BUZENVAL A L'EPISCOPAT

En apparence rien ne prédisposait Nicolas Choart de Buzenval à devenir évêque : ni sa personnalité ni sa formation intellectuelle. « M. de Beauvais est d'un abord assez froid, mais il n'a pas le cœur de même », dit de lui l'un de ses collaborateurs, Antoine-Roger de Bridieu, dans le *Recueil de Choses diverses* (3) ; et c'est une remarque semblable que le même manuscrit place dans la bouche d'un autre proche de Buzenval, François de Golefer : « Rien n'est si froid que son abord (4). »

Mais, avec M. de Beauvais, il faut savoir dépasser les apparences : s'il « avait l'air sérieux », écrit son biographe du XVIII^e siècle, François-Philippe Mésenguy, « on s'apercevait bientôt que ce froid apparent ne venait ni de mépris, ni d'indifférence (5). » « Son défaut est d'être trop bon, poursuit Bridieu ; il n'est fier qu'en apparence ; il oblige tout le monde solidement pour peu qu'il connaisse les gens ; on peut faire fond sur son service. Il parle peu. Grand évêque, toujours égal » (f^o 110 v^o). Et Golefer de renchérir : « Il est toujours égal à lui-même ; il ne parle jamais de science qu'en interrogeant les autres, par forme de questions, pour apprendre » (f^o 169).

Ainsi se conjuguent dans une personnalité assurément complexe froideur et bonté profonde, modestie et fierté. « Personnage laid, bègue, timide », ainsi que le décrit P. Gou-

bert (6), Choart de Buzenval est un homme qui écoute beaucoup et qui parle peu, un évêque qui reste foncièrement discret, humble et réservé.

C'est sa timidité sans doute qui explique pour une bonne part que dans les huit premières années de son épiscopat, jusqu'au 19 novembre 1659, il ne monta en chaire qu'une seule fois : « La répugnance qu'il avait à parler en public, jointe à la faiblesse de sa voix, écrit Jérôme Besoigne, lui avait servi de prétexte pour se dispenser d'un ministère qui est fortement recommandé aux évêques par les conciles (7). »

Ses défauts moraux et physiques — « il est faible de complexion, (il) a un asthme », précise encore Golefer (8) — ne l'empêcheront pourtant pas de faire chaque jour des conférences au séminaire de Beauvais ; d'aller à la rencontre des pauvres, des malades, des pestiférés ; de tenir des audiences quotidiennes ; de recevoir Mazarin à sa table et Louis XIV dans sa ville épiscopale la mitre sur la tête : c'était, il est vrai, en 1670.

La simplicité de M. de Beauvais devint presque légendaire, au point de provoquer un culte après sa mort, tel un saint évêque des premiers siècles (9) : il « vit six mois de l'année au séminaire, poursuit Golefer, et (il) a la même portion que les autres, excepté qu'elle est plus ample ; (il) a des meubles modestes ». On rapporte qu'il empruntait souvent des livres à Godefroy Hermant, qu'il refusait de remplacer les couvertures usagées de son lit ou d'embellir sa résidence d'automne, le château de Bresles.

« Il se dépouillait en toutes choses de l'air de grand seigneur, écrit Mésenguy. Il allait autant qu'il pouvait à pied dans la ville » ; il refusait les honneurs, regardant « comme un poids inutile et même dangereux pour lui la dignité de comte et pair de France et les autres avantages qui font la puissance des évêques de Beauvais » (10). Buzenval disait souvent, selon Mésenguy, qui doit le tenir de Bridieu, « qu'il aurait voulu n'être pas si grand seigneur ; ... que ces dignités..., loin d'être utiles à l'Eglise, ont au contraire de grands inconvénients, parce qu'elles tirent un évêque, comme malgré lui, de la simplicité et de la pauvreté évangélique, qui doit faire toute sa grandeur » (11).

Malgré ses défauts, et avec ses traits de caractère, Buzenval fut un grand évêque. Et il est vrai que ses origines familiales et sa formation de juriste, comme sa pratique professionnelle, lui avaient forgé une personnalité riche et solide.

Du côté maternel, il était né dans une famille de parlementaires et d'hommes politiques. Son trisaïeul, Thibault Baillet, avait établi le parlement de Bretagne; son grand-père, Nicolas Potier, avait été chancelier de Marie de Médicis (12), son grand-oncle, Louis Potier de Gesvres, secrétaire d'Etat sous Louis XIII; et l'un de ses oncles, André Potier de Novion, président à mortier du parlement de Paris.

Né le 25 juillet 1611 à Paris, dans la paroisse Saint-Merri, le jeune Buzenval (13) porta longtemps le nom de M. de Chicheray. Son père, Théodore Choart de Buzenval, hérita son nom et sa fortune de son oncle Paul, l'ancien ambassadeur d'Henri IV en Angleterre et en Hollande (14). Théodore avait épousé Madeleine Potier le 21 avril 1608; et de ce mariage étaient nés trois fils: Henri, en 1610, Nicolas, en 1611, et un troisième, Louis, né le 18 février 1615, peut-être mort en bas âge (15). Le père devint lieutenant dans une compagnie au régiment des gardes françaises: on dit qu'il servit avec distinction; mais, envoyé par le roi à La Rochelle pour y pacifier les troupes, il y mourut le 22 avril 1616, âgé de trente-neuf ans.

Madeleine Potier allait élever ses fils en mère pieuse et vertueuse, secondée qu'elle fut, dans l'éducation du jeune Nicolas, par son propre frère Augustin. Ce dernier était devenu évêque de Beauvais en 1617 après la mort de son frère René, titulaire du même siège depuis 1596: bon évêque, on le verra, Augustin n'avait cependant pas les qualités de son aîné, qui était « l'un des plus beaux esprits et des plus savants du clergé de France », au jugement du cardinal du Perron (16).

Augustin Potier donna pour précepteur à son neveu Nicolas « un homme d'un rare mérite, Maurice Macqueré, qu'il tira du collège de Beauvais, où il enseignait la rhétorique » (17), et qui fut par la suite théologal, archidiacre et grand vicaire de Beauvais. Le jeune homme fit plus tard ses humanités au collège de Navarre, logeant à l'hôtel d'Albiac, puis sa philosophie au collège du Cardinal Le Moine.

Etudes classiques, pourrait-on dire — « il sait fort bien

les humanités », précise encore Golefer (18) —, auxquelles M. de Chicheray joignit l'étude de l'italien et de l'espagnol, des beaux-arts et de l'architecture, de l'histoire et surtout du droit.

Il devait prendre naturellement une charge dans la robe. Ainsi en octobre 1630, il devient conseiller au parlement de Bretagne ; et, dès septembre 1631, il résigne cette charge pour prendre celle de conseiller au Grand-Conseil ; tandis qu'en 1633-1634, on le voit en Italie voyager au côté du maréchal de Créquy, ambassadeur de France auprès du pape Urbain VIII.

Le 11 août 1639, Nicolas de Chicheray est maître des requêtes : appliqué à s'acquitter de sa charge, il travaille, souligne son biographe Mésenguy, « par lui-même à connaître les affaires qu'il devait juger, voulant tout voir par ses yeux, sans se fier à ceux d'un autre, n'écoutant jamais ni la passion, ni l'intérêt » (19).

Il allait sans doute poursuivre une brillante carrière dans la robe, comme ses cousins germains René Potier, seigneur de Blancmesnil, et Nicolas Potier, seigneur de Novion, ou son cousin par alliance Guillaume de Lamoignon (20). Mais la mort de Richelieu allait bouleverser la vie de Nicolas de Chicheray et celle de son oncle Augustin Potier. Premier aumônier d'Anne d'Autriche, ce dernier intervenait en sa faveur en 1643, à la mort de Louis XIII, et c'est à lui qu'elle fut « redevable, écrit Mésenguy, de l'arrêt qui rendait sa régence absolue et indépendante » (21). En retour, la reine allait en faire son premier ministre, lui promettant même un chapeau de cardinal ; le neveu de Chicheray bénéficierait lui aussi de cette brillante promotion : grâce à M. Bouthillier, surintendant de finances, et à son fils, le comte de Chavigny, il est nommé ambassadeur en Suisse. Mais, hélas ! M. de Beauvais brillait sans doute plus par sa piété que par son intelligence.

Olivier Lefèvre d'Ormesson a laissé à son sujet quelques observations très éclairantes : alors que « chacun regardait (Potier) comme le confident de la reine », écrit-il (22), « l'on disait que M. de Beauvais était fort bon évêque, fort pieux, mais nullement capable de conduite » ; et quelques pages plus loin : « Le vendredi matin 11 septembre (1643), M. Pichotel me dit que M. de Beauvais avait reçu l'ordre de s'en aller à

son diocèse... Chacun disait que MM. de Beauvais et Brienne ont paru si peu capables à la conduite que la reine s'en est dégoûtée. »

L'oncle ne sera pas cardinal ; le neveu n'obtiendra pas son ambassade, mais il sera évêque. Si l'on ignore ce que fit Nicolas de Chicheray par la suite — il paraît s'être démis de sa charge de maître des requêtes en 1643 —, il est évident qu'il resserra ses liens avec Augustin Potier : celui-ci « était visité de temps en temps par son neveu, écrit Mésenguy, et il le retint même un an entier auprès de lui pendant la première guerre de Paris. Cette longue conversation lui fit connaître et goûter mieux que jamais le caractère de son esprit » (23).

Depuis 1646, l'évêque de Beauvais est malade et son « état d'infirmité » le porte à envisager de se choisir Chicheray pour successeur (24). On ne sait s'il lui en parla ; mais c'est vraisemblable. Potier s'en ouvrit au moins à un autre de ses neveux, André Potier de Novion, qui s'y montra favorable : il en tirerait du reste un bénéfice substantiel pour son fils (25) ; et il s'entremet pour M. de Beauvais auprès de la reine.

Augustin Potier démissionnait en faveur de Nicolas de Chicheray quelque temps avant de mourir, le 19 juin 1650. M. de Buzenval venait juste d'être ordonné prêtre quand il succéda officiellement à son oncle le 11 mai : le siège de Beauvais, aux mains de la famille depuis 1596, allait y rester jusqu'en 1679.

Le nouvel évêque nommé de Beauvais devait mettre à profit la période qui le séparait de son installation dans sa ville épiscopale : pendant de longs mois, il se retira au séminaire oratorien de Saint-Magloire. Et peu après sa nomination, il recevait la visite de deux vicaires généraux de son oncle, Claude Tristan et Nicolas Lévesque. « Ces deux vertueux prêtres, écrit Mésenguy, informés d'ailleurs des vues toutes humaines par lesquelles ses proches avaient sollicité pour lui cet évêché, remarquèrent par la manière gaie et ouverte dont le nouveau prélat recevait les compliments, qu'il était un peu ébloui par l'éclat de sa nouvelle dignité et qu'il ne sentait pas assez le poids de l'épiscopat, ni les défauts de son élection (26). » Aussi interviennent-ils de façon vigoureuse

auprès de lui : ils l'exhortent à bien étudier l'Écriture sainte, saint Chrysostome et le *Pastoral* de saint Grégoire. « La pieuse remontrance, remarque Besoigne, ne fut pas sans fruit (27). »

Buzenval met en effet ces conseils en application, mais de telle façon qu'il faillit renoncer à l'épiscopat : il résolut d'entrer à l'Oratoire, « avec la qualité de simple prêtre, loin du monde et des dignités ecclésiastiques (28) ». Deux raisons lui avaient fait mettre ce proje sur pied. D'une part la peur devant la tâche à accomplir : « Comment veut-on que je consente à mon ordination, aurait dit Buzenval, puisque saint Grégoire me marque des devoirs que je ne puis remplir (29) ? » Et d'autre part, la pension de 12000 livres que son cousin André Potier de Novion avait, à son insu, demandée et obtenue pour son fils sur le diocèse de Beauvais.

Diverses interventions faillirent ne pas venir à bout de ce qu'il faut bien déjà appeler l'inflexibilité de M. de Buzenval : il finit pourtant par « s'en rapporter sur l'article de la vocation à la décision des Pères de l'Oratoire et sur l'article de la pension à celle des célèbres docteurs de Sorbonne (30) ». En définitive, Nicolas Choart de Buzenval se rendait à cette double autorité : le 8 janvier 1651, il était sacré dans l'église de Saint-Magloire et le 15 février, il faisait son entrée solennelle dans Beauvais (31).

Il devait toujours garder un mauvais souvenir de ses hésitations et de ses combats, surtout quand il traversait des épreuves : « Il disait souvent et il l'écrivit un jour à M. l'évêque d'Alet, que Dieu le punissait de sa mauvaise entrée dans l'épiscopat (32). » Et en écho, on lit dans notre *Recueil de Choses diverses*, dans la bouche d'un docteur de Sorbonne, M. Picque, une observation comparable : « La vocation de M. Arnauld, d'Angers, et de M. de Beauvais paraît plus humaine » : elle l'est en effet ; et Picque d'ajouter : « Mais ils l'ont rectifiée » (f° 332). Henry Arnauld et Choart de Buzenval se voyaient à juste titre classer parmi les « Grands évêques de France », selon l'expression du manuscrit 4333, avec, on s'en serait douté, Nicolas Pavillon, d'Alet, Etienne Caulet, de Pamiers et François Perrochel, de Boulogne (33).

II. BUZENVAL AMI DE PORT-ROYAL

Dès la première année de son épiscopat, Buzenval se fit remarquer par une prise de position nettement favorable aux thèses de Port-Royal, en frappant d'interdit un prédicateur moliniste. Deux mois après son arrivée à Beauvais, il avait renouvelé l'interdiction faite par Augustin Potier de prêcher sur certains sujets controversés comme celui de la grâce. Or, dès le début de l'avent 1651, le Père Noël, cordelier, prêcha un jour de grande foule sur la prédestination et la grâce selon les principes de Molina : Buzenval lui interdit la chaire le 14 décembre. Mais le cordelier « eut l'insolence, écrit Besoigne, de faire signifier à son évêque un appel comme d'abus, dont il se désista bientôt. Il supplia le prélat de le relever de son interdit, promettant de se conformer dans la suite à ses volontés, et l'interdit fut levé (34) ».

L'intervention de M. de Beauvais n'avait été, d'une certaine façon, qu'un coup d'épée dans l'eau : par sa décision et sa reculade, le nouvel évêque manifestait sans aucun doute tout à la fois son inexpérience du monde et des choses ecclésiastiques et son engagement aux côtés des disciples de saint Augustin. Pour maladroît qu'il ait été, Buzenval se situait sans conteste possible du côté de Port-Royal.

Mais, dans son diocèse, son attitude devait trouver grâce auprès d'un certain nombre de personnes. En effet, à son arrivée à Beauvais, Buzenval trouve, mis en place par son oncle, plusieurs jansénistes notoires. Claude Lancelot, dans ses *Mémoires touchant la Vie de Monsieur de Saint-Cyran*, a déjà cité les noms de ceux qui furent pour M. de Beauvais « d'un grand secours pour l'aider à porter le poids de son ministère (35) ; » et il nomme Nicolas Lévesque et Claude Tristan, Godefroy Hermant et Louis Haslé, Antoine-Roger de Bridieu et Charles Walon de Beaupuis.

Tous ces ecclésiastiques sont connus pour l'étroitesse de leurs relations avec Port-Royal et pour la fermeté de leur attachement à la cause janséniste. Claude Tristan est le collaborateur qui servit le plus longtemps les évêques Potier et Buzenval (36). Docteur en théologie, il devint chanoine, grand-archidiacre et vicaire général sous Potier. Partisan

d'Arnauld en 1655-1656, Tristan fut exclu du chœur du chapitre cathédral et privé des fruits de sa prébende en 1666 pour avoir refusé de signer le formulaire : il ne sera rétabli qu'à la paix de l'Eglise. Nicolas Lévesque était curé de Gerberoy quand Augustin Potier lui demanda, en 1639, de prendre la direction du collège de Beauvais : il y resta pendant neuf ans (37). En février 1648, il fit en effet une retraite à Port-Royal des Champs : il en revenait en 1649 rappelé par Potier pour s'occuper du séminaire. Il en rapportait la traduction, qu'il avait faite avec Antoine Le Maistre, des écrits de saint Jean Chrysostome sur le sacerdoce, qu'il donna à lire au jeune Choart de Buzenval : A. Potier les fit imprimer avec les lettres de Saint-Cyran (38). Nicolas Lévesque allait diriger le séminaire de Beauvais, menant une vie de pénitence et de pauvreté, jusqu'à la mort, survenue le 18 juin 1676 : Charles Walon de Beaupuis lui succédera.

Parmi les autres ecclésiastiques influents du diocèse, relevons les noms de Louis Haslé et de Godefroy Hermant. Docteurs de Sorbonne, radiés tous les deux de la Faculté pour avoir pris le parti d'Arnauld et exclus du chœur des chanoines de Beauvais, Haslé et Hermant jouèrent un rôle capital aux côtés de Buzenval. Ancien élève de Jacques de Sainte-Beuve, le premier a été signalé à Buzenval par Mathieu Feydeau (39) : nommé d'abord curé d'Asnières, Haslé rejoint Beauvais après un an. « Celui qui instruit les clercs dans le séminaire, écrit Antoine Arnauld à Pavillon le 16 février 1664, est un homme très pieux et très éclairé, et qui, ayant quelque bien de patrimoine, n'a jamais voulu avoir aucun bénéfice (40). » Auteur de tout un corps de théologie, que plusieurs évêques firent copier pour leur séminaire, Haslé resta à Beauvais jusqu'aux lendemains de la mort de Buzenval. Il quitta le séminaire pour mourir à Paris le 8 décembre 1680 (41).

G. Hermant est assurément le personnage le mieux connu, « l'un des plus savants hommes de l'Eglise et des plus capables d'écrire d'une manière très solide et très pieuse », écrit Arnauld à Pavillon (42). Issu d'une grande famille de magistrats de Beauvais, chanoine dès 1642, prêtre en 1650, Hermant se montra l'un des plus fermes soutiens de Buzenval : comme tel, il subit le sort des autres titulaires du chapitre cathédral partisans de Port-Royal (43).

Outre ces noms, il faut aussi signaler ceux de François Le Maire, d'Henri de Creil, de Léonord-Foi de Saint-Hilaire, de Michel Hénault et d'Isaac-Anselme Gérard (44).

Trois autres ecclésiastiques méritent une dernière mention. Originaire de Beauvais, Charles Walon de Beauvais a été l'élève d'Hermant ; choisi pour diriger les Petites Ecoles de Port-Royal à Paris, puis au Chesnay, il est revenu à Beauvais en 1664, est devenu prêtre en 1666 et a pris, on l'a vu, la direction du séminaire en 1676 : il le quitta lui aussi après la mort de Buzenval (45). Antoine-Roger de Bridieu devint chanoine de Beauvais en 1658 : son père était domestique à l'hôtel de Liancourt, rue de Seine à Paris, et là le jeune Bridieu s'était lié au P. Desmares. Présenté dès 1657 comme « un parfait janséniste », selon Jean Deslyons (46), Bridieu fit ses études à l'université de Paris — il est bachelier en théologie — et chez les oratoriens de Saint-Magloire. Sa nomination comme chanoine par Buzenval suscitera un scandale, nous y reviendrons. Pierre Manguelen enfin nous fait remonter à l'évêque d'Augustin Potier, qu'il marqua d'une empreinte particulière : fils d'un magistrat de Beauvais et avocat lui-même, il montra une admiration illimitée pour Saint-Cyran, nous dit Claude Lancelot (47), et se retira une première fois à Port-Royal des Champs. Rappelé à Beauvais par son évêque pour fonder le séminaire, Manguelen se mit ensuite sous la direction d'Antoine Singlin et rejoignit les Solitaires de Port-Royal ; il mourut le 24 septembre 1646.

Buzenval ne fit ainsi que poursuivre et développer des liens déjà existants entre Beauvais et Port-Royal, mais aussi entre Port-Royal et sa famille ou lui-même. Sainte-Beuve, après René Rapin, a relevé que les familles Potier, les Novion, les Blancmesnil, les Buzenval habitaient tous la paroisse Saint-Merri (48). Consacrant quelques lignes au futur cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, le jésuite écrit : « Il était bien servi par le curé de Saint-Merri (Henri Duhamel), homme dévoué à ses intérêts ; le président de Novion et le président de Blancmesnil étaient de sa paroisse ; il avait par là accès auprès d'eux et c'était par lui qu'on les gouvernait (49). » Inutile de redire ici l'influence exercée par les amis de Port-Royal sur ce quartier et cette paroisse de Paris : la réforme qu'y entreprirent Duhamel et ses amis : Mathieu

Feydeau, Emmanuel Ariste... ; les prédications qu'y donna en 1644 et 1648 le P. Desmares.

Rapin précise d'un autre côté que Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, avait choisi pour deux de ses enfants deux amis notoires de Port-Royal (50) : Antoine Rebours, disciple de Saint-Cyran, retiré à l'abbaye des Champs en 1640, pour René Potier, le futur président de Blancmesnil ; et Godefroy Hermant lui-même pour le cadet, Augustin. Confirmant ces liens étroits entre ces familles et la célèbre abbaye, le jésuite évoque encore une visite faite aux Mères Angélique et Agnès Arnauld par les deux sœurs Jeanne et Madeleine Potier, les propres filles de Nicolas Potier (51).

Il paraît donc logique de supposer que Nicolas Choart de Buzenval, comme ses cousines et cousins germains, connut Port-Royal assez tôt. S'il ne semble pas possible de fixer la date où sa propre famille entra en relation avec l'abbaye de Port-Royal, on peut toutefois avancer, sans gros risque d'erreur, que ce fut entre 1640 et 1644.

Liée à la mère de Nicolas Pavillon, au dire de G. Hermant (52), la mère de Buzenval mourut le 31 juillet 1671 à Port-Royal des Champs, où elle s'était retirée depuis quatorze mois (53). Elle était sans doute allée y rejoindre deux de ses petites-filles. Religieuses de l'abbaye depuis plus de quinze ans, ces filles de Marguerite Le Maistre et de Henri Choart de Buzenval avaient manifesté en 1664 leur attachement à Port-Royal, comptant parmi les plus irréductibles fidèles du monastère (54).

L'aînée, la sœur Madeleine de Sainte-Agathe, y « avait été élevée dès l'âge de neuf ans, selon le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*. Baptisée le 14 février 1635, (elle) prit l'habit le 6 août 1654 et fit profession le 25 août 1655 (55). » La sœur cadette, en religion Marie-Aimée de Sainte-Pélagie, baptisée le 22 septembre 1636, « prit l'habit le 17 septembre 1656 et prononça ses vœux le 19 mars 1658 (56). »

La présence de l'aînée comme élève de Port-Royal dès 1644 atteste donc l'ancienneté des relations entre la famille et l'abbaye ou le milieu de Port-Royal. Relations que Nicolas Choart développera certainement tout au long de sa vie (57). Et il ne fait aucun doute qu'il se montrera spécialement attentif à leur sort pendant le temps de la persécution, se refusant

par exemple, avec Pavillon, à accepter que le monastère et les religieuses soient exclus de la paix de l'Eglise en 1668-1669 (58). Jean Vinot Préfontaine a signalé l'existence d'un document précieux pour les amis de Port-Royal (59) : la lettre, « datée du monastère des Champs du 20 mars 1659, soigneusement calligraphiée, peut-être par la Mère Le Féron, l'archiviste de la communauté », et signée par soixante-quatre religieuses ; elle est adressée à M. de Beauvais, « pour le remercier d'avoir défendu la cause de Port-Royal au cours des négociations de la paix de l'Eglise ». Cette lettre prouve l'étroitesse des liens qui existaient entre l'évêque, mais aussi le diocèse de Beauvais et l'abbaye de Port-Royal : il est vrai que plusieurs filles de Beauvais y avaient pris le voile : une Leullier, cousine de G. Hermant, deux Walon de Beaupuis, nièces du futur directeur du séminaire, une Boicervoise et une de Creil, une nièce encore du chanoine Isaac Hocquet (60).

Lié comme par le sang avec l'abbaye de Port-Royal, Buzenval allait montrer que son engagement au service de la cause de Port-Royal dépassait largement le cadre de ces relations de famille. Si cet engagement est immédiat, comme on l'a vu avec l'interdiction du P. Noël, il évolua avec le temps. S'il se confond, pour l'essentiel, avec la sombre histoire des démêlés de Buzenval et de son chapitre cathédral, il n'en est pas moins bien révélateur du combat mené par M. de Beauvais pour l'Eglise et en Eglise.

Il ne peut être question de reprendre ici dans le détail la longue suite d'événements confus qui vont des lendemains de la bulle *Cum occasione* en 1652 jusqu'à la paix clémentine de 1668 (61). Dans une première phase, de 1653 à 1660, on voit Buzenval se battre presque seul à seul avec son chapitre cathédral. Le débat trouve son origine dans le mandement écrit par l'évêque après la bulle du 31 mai 1653 et dans le contremandement opposé par le doyen du chapitre, Jean Chaillou, au nom de ses collègues. On verra ce dernier recourir à Rome et l'évêque dresser à son tour un mémoire sur les griefs qu'il a contre son chapitre ; on verra Buzenval écrire une lettre à Mazarin et se tourner vers le parlement de Paris, tandis que les chanoines chercheront des appuis du côté de l'Assemblée du clergé de France, où ils ont leurs entrées.

Les agissements et les emportements des chanoines révol-

tés parviendront à faire exclure du chœur plusieurs de leurs collègues et à faire lever leur prébende. L'évêque se montrera insensible, jusqu'à l'inflexibilité, aux sollicitations des uns et des autres, comme César d'Estrées, évêque de Laon (62). Et bien typique de cette attitude est la manière dont Buzenval nomme en 1658 et maintient en fonction le jeune chanoine et archidiaque Antoine-Roger de Bridieu (63).

Tout autre se présente la seconde phase de cette lutte incessante, qui verra l'union des trois évêques : Buzenval, Nicolas Pavillon et Henry Arnauld. C'est en 1661 que « commença le commerce de lettres entre (les) deux grands évêques (de Beauvais et d'Alet), écrit Besoigne. Il ne fut pas fréquent, mais il produisit de très bons effets, dans le temps que M. de Châlons et quelques autres prélats amis de la vérité montraient trop de réserve et trop de tiédeur pour le service de l'Eglise (64) ». Les échanges vont aussi se multiplier avec Henry Arnauld, évêque d'Angers. Le 7 avril 1665, Buzenval écrit à Pavillon « pour le prier de lui marquer la conduite qu'il tiendrait au sujet (du) nouveau formulaire (65) ». Et en janvier 1666, il s'adresse de nouveau à l'évêque d'Alet au sujet d'un « projet de mandement qu'on lui avait envoyé aussi bien qu'à l'évêque d'Angers : il y trouve les mêmes difficultés et demande à M. d'Alet ce qu'il en pense ; il ajoute qu'il a de même écrit à M. d'Angers et qu'il ne veut rien faire que de concert ; qu'il a répondu à ceux qui se portent pour négociateurs, qu'il ne s'éloignerait point des expédients qui seraient proposés, pourvu que la vérité, la dignité du caractère, l'autorité légitime de l'Eglise, la conscience et l'honneur n'y fussent point blessés (66) ».

De 1666 à 1668, nos prélats gardèrent une parfaite union : soit dans la défense contre le Bref du pape qui nommait des commissaires pour faire le procès des quatre évêques, soit dans la concertation qui aboutit à la paix de 1668-1669.

Deux points méritent d'être soulignés : d'un côté Buzenval refuse, dans l'affaire de ses chanoines, de se voir dicter sa conduite soit par Rome, soit par l'Assemblée du clergé, qui ne peut tenir lieu de concile général. D'autre part, dans le second temps, l'affaire du jansénisme a pris le pas sur les démêlés de Buzenval avec son chapitre cathédral : mais jamais, comme on le verra, la réforme du diocèse n'est passée

au second plan. Avec la paix de Clément IX, le diocèse de Beauvais retrouvait le calme : un premier arrêt, du 27 octobre 1668, rétablissait les chanoines fidèles à Buzenval, qui revenaient au chœur de la cathédrale ; un deuxième arrêt leur rendait les fruits de leurs prébendes ; et un troisième cassait et annulait le fameux statut du doyen du chapitre et de ses amis.

« Alors, M. de Beauvais rendu tout entier au gouvernement de son diocèse, conclut J. Besoigne (67), s'y appliqua avec plus de zèle que jamais », jusqu'à sa mort, qui arriva le 21 juillet 1679. Il lui restait plus de dix ans à se consacrer à la réforme, déjà entreprise de son diocèse (68).

III. BUZENVAL REFORMATEUR DU DIOCESE DE BEAUVAIS

Si l'on se reporte aux jugements de ses contemporains, il n'est pas facile d'évaluer les capacités réformatrices de Buzenval. D'un côté, il est présenté comme un « saint évêque » par un Bridieu, par un Mésenguy, ou comme « l'un des plus grands évêques du siècle », par Besoigne : l'official et chantre de Beauvais François Le Maire disait ceci : « Encore qu'il y eût dans l'Eglise de France un grand nombre d'évêques qui excellaient en science et en vertu, il n'y en avait pourtant aucun qui fût plus à copier en tout que M. de Beauvais (69). » Ces appréciations correspondent à l'opinion exprimée par Antoine Arnauld dans sa lettre à N. Pavillon du 16 février 1664 : « Il n'y a guère de prélat dans l'Eglise qui ait plus de zèle pour le bien des âmes que Dieu a mises sous sa conduite, que celui de ce diocèse (de Beauvais) (70). »

D'un autre côté, le jésuite René Rapin — on n'en sera pas surpris — veut dénier tout rôle positif et personnel à Choart de Buzenval : lors de son accession à l'épiscopat, « il eut de la peine, écrit-il, (...) à s'accoutumer aux fonctions épiscopales, de sorte que, n'y pouvant prendre goût, il les abandonna aux trois chanoines qui avaient gouverné son oncle » — entendez : Hermant, Lévesque et Tristan — ; et, continue le fielleux mémorialiste, il les « trouva en quelque sorte en possession d'autorité (71). »

La thèse du jésuite est simple : « d'un esprit borné », « point malfaisant » cependant (72), Buzenval, selon Rapin, « était devenu le valet et l'esclave de ses officiers, ne pouvant rien faire ni rien entreprendre que par leur attache et par leur consentement, et ce n'était que par leur mouvement qu'il agissait ». Et ailleurs le jésuite compare Buzenval à l'évêque de Pamiers, « un petit homme, d'un génie à peu près semblable à l'évêque de Beauvais, propre à se laisser mener (73). »

Qu'en est-il exactement du procès ainsi fait à Buzenval ? Et d'abord comment l'Eglise de Beauvais se présente-t-elle quand Choard de Buzenval en prit possession en 1651 ? Faute de pouvoir la décrire ici de manière complète, relevons-en quelques traits essentiels (74). Nous avons affaire à un diocèse étendu, avec plus de quatre cents paroisses, qui sont à la nomination d'un grand nombre de prébendiers ou seigneurs locaux ; d'un autre côté, l'évêché, comme toute l'Eglise de Beauvais et beaucoup d'ecclésiastiques, jouit d'une grande richesse, ce qui n'est pas nécessairement bien accepté du peuple. Beauvais même est, selon P. Goubert, « l'une des moyennes villes de France les plus riches en paroisses », avec treize églises paroissiales, — douze à partir de 1657 —, et dix couvents ou abbayes d'hommes et de femmes (75). Et, sans prétendre, comme on l'a fait, que le clergé du Beauvaisis « possédait les onze douzièmes du revenu de la province », il se recrutait chez les riches bourgeois, les officiers ou les marchands : « Des cinquante prébendes de la cathédrale, poursuit le même historien, trente-cinq au moins furent occupées par les grandes familles de Beauvais (76). » Enfin l'évêché proprement dit rapportait plus de 48000 livres de rente à son titulaire (77).

Comment précisément Buzenval utilisa-t-il ces richesses ? Il dépensa tout l'argent, tous les revenus qui lui parvenaient et il les dépensait au fur et à mesure qu'il les percevait. Nous avons déjà vu à l'œuvre ses principes de pauvreté : « Il disait souvent, rapporte Mésenguy, que l'argent d'un évêque est aux pauvres et aux autres besoins de son diocèse, et qu'il ne lui est pas permis de l'employer à l'embellissement de sa maison ni à aucune dépense superflue tant qu'il y a des pauvres à assister et des besoins à remplir (78). » Lors de sa mort en 1679, « on ne lui trouva que seize cents livres, écrit Besoigne, somme

assez modique pour ne pas lui ôter la gloire de mourir pauvre (79). »

Il avait prévu dans son testament de faire de l'Hôpital général l'héritier de ses biens, qui étaient peu de chose parce qu'il avait tout donné pendant sa vie », écrit le même biographe (80). Et en effet, il avait d'abord largement utilisé ses richesses à la mise sur pied et à l'organisation d'un Bureau des Pauvres. « Fondé en 1653, au lendemain de la crise des subsistances contemporaine de la Fronde », écrit P. Goubert (81), il abritera trois cents pauvres, dont la moitié étaient des enfants et des vieillards. Et parmi les généreux donateurs, on relève les noms de Buzenval, de plusieurs chanoines et de nombreuses personnes pieuses.

Deuxième objet de la générosité de M. de Beauvais : le séminaire, dont la création avait été décidée par Augustin Potier, qui avait acquis à cette intention l'hôtel de Torcy (82). Durant sa vie, Buzenval donna, dit-on, pour cette institution plus de 660000 livres (83) ; il veilla personnellement au démarrage et à l'organisation de cette maison, comme on le verra : « Il emploie, écrit Arnauld à Pavillon, une grande partie de son revenu à faire subsister son séminaire, qui est, comme je crois, l'un des mieux réglés qui soit en France et où les ecclésiastiques sont les mieux instruits (84). »

Buzenval ne faisait qu'appliquer là ses principes de pauvreté évangélique, dont on voit de nombreux autres exemples dans sa vie (85). Il manifestait aussi son souci de résoudre personnellement certains problèmes matériels et financiers. Quand, vers 1650, la communauté des prêtres fondée par Bourdoise à Liancourt fut supprimée, M. de Beauvais « obtint du duc de Liancourt que la rente de 900 livres mise par lui à la disposition de (cette) communauté » fût affectée au séminaire (86).

On voit par ailleurs Buzenval nommer les jeunes prêtres dans des cures peu éloignées de leur famille, pour qu'ils puissent « tirer quelque secours de la maison paternelle, parce que la plupart des places du diocèse étaient d'un médiocre revenu », écrit Besoigne (87). On le voit encore se préoccuper de l'hébergement des curés qui participent au synode ; ou projeter une maison de retraite pour les prêtres malades ou âgés. Ainsi, non content de payer de ses deniers, l'évêque de

Beauvais semble s'être donné comme ligne de conduite de prêter une attention toute particulière à l'aspect matériel de sa charge.

C'est sans doute le même esprit qui l'animait comme comte et pair de Beauvais : il va en effet tenir son rôle et son rang de seigneur temporel avec beaucoup de conscience. « Les évêques de Beauvais, en vertu de ce titre, écrit Mésenguy, ont la justice à eux et par conséquent beaucoup de charges de judicature à donner (88). » Là encore Buzenval va marquer ces activités de son empreinte personnelle : « Il ne pouvait concevoir qu'on voulût persuader à un évêque dont toute la conduite doit prêcher le désintéressement, d'écouter la voix de l'intérêt dans un choix d'où dépend le bon ordre de toute une ville et le repos des particuliers (89). » Les biographes soulignent en outre qu'il se comporte plus en évêque qu'en seigneur quand il reçoit ses vassaux, receveurs ou fermiers.

Pour mener à bien la réforme de son diocèse, tout en affrontant les obstacles dressés sur son chemin par le chapitre cathédral, il fallait à Buzenval de sérieuses qualités d'organisation et d'administration. Tout au long de sa carrière épiscopale, il nous apparaît en effet comme un homme d'ordre et de méthode.

N'échappant pas à une certaine rigidité, ses journées se déroulent selon un ordre immuable : lever très tôt à quatre (ou cinq) heures ; après l'office et la messe, Buzenval se consacre à la lecture et à la méditation de la Bible, des Pères ou des auteurs ecclésiastiques ; puis voici les audiences et la correspondance, et, le soir, à nouveau la prière et la Bible. La même rigueur se retrouve dans l'organisation des visites épiscopales, qu'il inaugurerà en 1653 seulement à cause des troubles du royaume : « Il visite trois mois de l'année son diocèse », dit Golefer dans le *Recueil de Choses diverses* (f° 169 v°), de Pâques à la Saint-Pierre, « si bien qu'en quatre ans, il l'a achevé » ; « il établit pour cette première visite (de 1653), écrit Mésenguy, un ordre qu'il observera inviolablement toute sa vie (90). » Il voit ses curés et leurs paroisses, rencontre les malades et reçoit de nombreux visiteurs. Buzenval attache une grande importance au dialogue avec les non-pascalisans et les religieuses et aux affaires de la fabrique. Vivant en visite comme à la ville, il continue à s'occuper de son dio-

cèse, répondant en particulier chaque jour aux lettres qu'il reçoit.

Rien d'étonnant alors de l'entendre dire à ses ecclésiastiques : « En vérité on ne sait guère ce que c'est que d'être évêque. Quel fardeau !... (91) » Revenu dans son évêché à la fin de juin, cet homme qui ne prenait jamais de repos se donnait peu de répit : en effet, le premier mercredi qui suivait la Saint-Pierre, chaque année, le synode commençait. Cette assemblée lui donnait l'occasion de publier les ordonnances qui répondaient aux besoins perçus lors des visites pastorales. Buzenval prenait pour cela l'avis « de tous ceux qui connaissaient le diocèse » et, en premier lieu, de ses vicaires généraux, archidiaques, ses autres officiers ecclésiastiques et ses doyens ruraux. L'évêque les rassemblait la veille du synode : « Chacun y disait son avis, écrit Mésenguy, sur ce qui était proposé et examinait celui des autres avec une entière liberté ; on n'y concluait jamais rien qui ne fût approuvé de la meilleure partie de l'assemblée (92). »

La même rigueur d'organisation se remarque dans l'institution d'un conseil ecclésiastique. Il était composé des vicaires généraux, des archidiaques et des responsables du séminaire, auxquels Buzenval adjoignit Godefroy Hermant. « Ce conseil se tenait toutes les semaines : on y traitait des affaires de son diocèse et chacun rapportait celles qui étaient venues à sa connaissance (93). » S'il écoute beaucoup, comme toujours, M. de Beauvais finit par l'emporter au sens de la discussion : Bridieu assure que Buzenval « y paraissait évêque comme dans tout le reste, c'est-à-dire supérieur à tous les autres en lumière comme en dignité (94) ».

Dans ces conseils ordinaires, comme dans les affaires exceptionnelles, notre prélat savait gouverner « de concert avec ses collaborateurs », mais, dit Mésenguy, « il décidait lui seul (95) ». Selon ce même esprit de collaboration, il n'admettra ou ne refusera personne aux ordres que de concert avec les supérieurs du séminaire ; il tentera de rester en contact permanent avec ses ecclésiastiques, par écrit ou de vive voix : en effet, écrit Besoigne, « le bien d'un diocèse dépend en bonne partie de la correspondance de ceux-ci avec leur évêque (96). »

Buzenval n'aurait pu user de ces méthodes et parvenir

à ces réalisations s'il n'avait été guidé par trois exigences essentielles de son épiscopat : la résidence, l'attention aux prêtres et la vie spirituelle.

« Pour le bien que ma présence peut faire, aurait dit un jour M. de Beauvais, c'est dans mon diocèse qu'il faut qu'elle le fasse et non à Paris » ; et, dit Besoigne, « la première chose qu'il se proposa fut de se consacrer à la plus exacte résidence (97). » On voit tour à tour Buzenval refuser de succéder à son oncle Augustin comme premier aumônier d'Anne d'Autriche, d'être présent à une soutenance de thèse en Sorbonne, de se rendre à Paris ou d'approcher la Cour sans raison. Il se contente de recevoir à Beauvais Mazarin ou Louis XIV, avec déférence et courtoisie, il est vrai. Sinon, il lui faudra des raisons impérieuses pour se déplacer : le lit de justice de la majorité de Louis XIV et son sacre, les assemblées du clergé ou les interventions au Parlement, les négociations à l'hôtel de Longueville pour la « paix des religieuses » en 1668.

Pasteur sédentaire, Buzenval fut, comme Pavillon, Caulet ou Henry Arnauld, et quelques autres, l'homme d'un seul diocèse, entièrement dévoué à sa charge et à ses premiers collaborateurs, les prêtres. L'évêque de Beauvais leur réserva un soin où l'on peut reconnaître le disciple de l'Oratoire, avec lequel il est resté en relation : ses lettres au P. de Saint-Pé et au P. de Sainte-Marthe, son estime pour le P. du Breuil, la considération que lui manifeste le P. André Martin, les rencontres avec le P. Desmares en témoignent largement (98). On connaît déjà, par l'étude de J. Vinot Préfontaine, les étapes de la création et de l'organisation du séminaire (99) ; mais aussi celles du collège et du petit séminaire voisin : on y accueillait les enfants que Buzenval avait trouvés lors de ses visites pastorales et « on les tenait là comme dans un asile contre les tentations du monde », écrit Mésenguy (100).

On a souligné l'intérêt qu'il prit à faire établir un règlement inspiré de celui d'Alet, « après la consultation des ecclésiastiques les plus éclairés de Paris », dont sans nul doute les oratoriens de Saint-Magloire. Remarquons aussi l'intérêt qu'il prit à choisir ou à maintenir pour les quarante séminaristes des responsables remarquables : Lévesque et Walon de Beaupuis, Haslé et l'intendant de la maison, Pierre Chapelle, son propre confesseur (101). Au-delà de leur formation spiri-

tuelle et intellectuelle les futurs prêtres, selon Buzenval, auraient gagné à recevoir ce que les modernes appellent une formation pastorale : « Il rapportait souvent ce qu'il avait ouï dire à un grand évêque, écrit Mésenguy, qu'il serait nécessaire d'avoir dans un diocèse plusieurs bons curés, chez qui on pût faire élever les jeunes gens », pour que « ces curés, par leur exemple, leur inspirassent le zèle et l'esprit pastoral et (...) par la sagesse de leurs conseils les dressassent peu à peu aux fonctions du ministère (102). »

Faute de pouvoir réaliser ce projet, M. de Beauvais se borna à faire de ses jeunes pasteurs, non « des théologiens exercés aux subtilités de l'Ecole, mais des prêtres instruits de la religion et capables de l'enseigner aux peuples (103) ».

Il ne s'estimait pas pour autant quitte de son devoir d'évêque. Il veille en effet personnellement aux nominations aux cures, aux vicariats, comme aux bénéfices, refusant de se faire dicter sa conduite par des personnes étrangères : Antoine Barrillon seigneur de Morangis, l'apprendra à ses dépens, quand, au début de l'épiscopat de son ami Buzenval, il tentera sans succès de faire nommer à une cure un ecclésiastique qui l'avait sollicitée (104).

Attentif à leur formation et à leur nomination, Buzenval l'est aussi aux besoins matériels et spirituels des prêtres : il s'enquiert de leur santé, faisant même porter un médicament à un pasteur malade ; il veut établir une maison de retraite dans l'abbaye Saint-Symphorien pour les malades ou les infirmes (105) ; il accueille à sa table ceux qui viennent à la ville ; il se préoccupe, comme bien d'autres évêques, de ce que nous appelons la formation permanente ou continuée, par l'institution de conférences ecclésiastiques.

Fidèle tout au long de sa vie à la même ligne de conduite, Buzenval paraît inspiré par deux principes d'action : d'une part, il se veut proche de ses collaborateurs, et en particulier des prêtres, ne leur manifestant « nul air de domination », écrit son biographe Besoigne (106) ; ce qui ne l'empêche pas de réprimander avec sévérité tel prêtre à la vie scandaleuse ou de rabrouer vertement des chanoines paresseux pour chanter l'office. D'autre part, M. de Beauvais s'efforce de devenir, sans doute peu à peu, le seul maître d'œuvre de son diocèse. Certes il fut contraint, dans ses démêlés avec son

chapitre cathédral, de recourir au parlement de Paris ou à Rome ; mais il se montra très soucieux de régler par lui-même les différends qui l'opposent à un chapitre collégial ou à un curé, ainsi que les difficultés qui mettent aux prises un curé et un seigneur local.

Se refusant à user d'autres moyens que la douceur et la persuasion, Choart de Buzenval « disait souvent, rapporte Besoigne, que les évêques s'affaiblissent, quand ils recourent à une autre puissance que celle qu'ils ont reçue de Jésus-Christ (107) ».

C'est sans doute pourquoi grâce à son attitude de conciliation et de complaisance à l'égard des gentilshommes de son diocèse, l'évêque de Beauvais se rendit peu à peu « maître de toutes les cures, comme Félix Vialart à Châlons : en effet, dit Besoigne encore, « les patrons des bénéfices lui cédaient volontiers leur droit de nomination (108) ». S'il en est bien ainsi — une enquête minutieuse pourrait le prouver — Buzenval aurait réalisé par là l'un des vœux les plus chers des Pères du concile de Trente : la nomination aux cures par l'évêque lui-même, nomination qui reste l'un des atouts majeurs d'une bonne administration diocésaine.

Homme de résidence, homme tout dévoué au sacerdoce, Buzenval est enfin un homme de prière. Fidèle, on l'a vu, à la lecture et à la méditation quotidienne de la Bible, il se montre scrupuleux à en réciter « à genoux toutes les heures de l'office qu'il disait en particulier (109) ». Notre évêque pour autant ne se porta pas lui-même à la pénitence ou aux mortifications auxquelles se livraient certains de ses contemporains : « On ne voit point dans sa vie d'austérités remarquables », fait observer Besoigne (110). Il préférerait certainement mener une vie commune en apparence, s'en tenant aux choix déjà rigoureux qu'il avait faits, pour lui comme pour les autres.

Ainsi s'explique sans doute la lettre qu'il écrivit à Antoine Arnauld au sujet d'un confrère dans l'épiscopat : nous ne la connaissons malheureusement que par la réponse que lui adressa le théologien le 21 janvier 1673 (111). Buzenval n'a pas dû se montrer très tendre à l'égard d'un homme peu enclin à accomplir ses devoirs ; et Arnauld paraît abonder dans sons sens : « Quand je n'aurais que la certitude que j'ai, qu'il ne dit jamais son bréviaire, et qu'il bat cruellement ses

gens, il ne m'en faudrait pas davantage pour en conclure que, n'ayant aucune crainte de Dieu, il ne peut faire de bien, quand il n'en fait que par esprit de vanité et pour croire que ce serait faire tort à la cause de la vérité, que de mettre un tel évêque au rang de ceux qui la soutiennent (112). »

Réformateur d'un diocèse vaste et peu facile, assurément Choart de Buzenval le fut. Alors qu'il aurait pu administrer son Eglise en juriste ou en grand seigneur, il possédait les qualités naturelles du réformateur et du chef spirituel : intransigeant et inflexible sur les principes, mais souple, malgré les apparences, dans sa conduite et son comportement. Il s'est donné les moyens des réformes entreprises par lui et par d'autres dans son diocèse : moyens financiers et matériels, méthode et organisation, esprit de collaboration. Contrairement à ce qu'avancait le P. Rapin, M. de Beauvais ne s'est pas dessaisi de l'autorité que lui avait conférée sa consécration épiscopale. Certes il s'est entouré de collaborateurs de talent et de mérite, et il a su se battre pour eux ; il a accepté qu'ils aient, ou qu'ils continuent d'avoir, de l'influence sur le diocèse et sur lui-même. Mais, avec Buzenval, nous avons affaire à un évêque qui sait prendre ses décisions comme ses responsabilités ; à un homme intrépide et audacieux, qui ne recule pas quand il s'agit de donner la communion aux pestiférés devant qui il a célébré la messe en pleine campagne. Le neveu d'Augustin Potier est bien le maître d'œuvre d'une réforme diocésaine qu'il n'accomplit qu'en coopération avec ses prêtres, quelles que soient leurs fonctions ou leurs dignités.

Maître d'œuvre novateur, mais dans une triple fidélité : à Port-Royal, à l'Oratoire et au concile de Trente. A Port-Royal, il doit sa rigueur pratiquée jusqu'au rigorisme (113) ; son honnêteté poussée jusqu'au refus de tout compromis, de toute compromission ; son entêtement même à se battre pour une cause qui lui paraît juste ; sa fidélité à la simplicité et à la pauvreté évangéliques, qui lui donne un profil d'évêque des premiers siècles. A l'Oratoire, il est sans doute redevable de ses exigences spirituelles et du sens qu'il a du sacerdoce, du sien comme de celui de tous ses collaborateurs, sacerdoce qui

puise sa source et qui tire sa puissance de Jésus-Christ et de lui seul (114). Au concile de Trente enfin, il répond et obéit quand les Pères conciliaires souhaitent et demandent que l'évêque réside, prêche, fonde un séminaire et gouverne son diocèse en personne (115).

De ce point de vue, Choart de Buzenval est bien l'évêque d'une Eglise locale, de l'Eglise établie dans la ville et la région de Beauvais. Il exerce sa responsabilité et son autorité sur cette « portion d'Eglise » (116) qui lui a été confiée. Ainsi le voit-on contester le recours de ses chanoines à Rome et protester contre le soutien apporté par l'Assemblée de 1656, « il se plaint fortement, note Besoigne, de ce que ceux qui devraient soutenir sa juridiction contre les entreprises de son chapitre sont les premiers à autoriser le soulèvement de ses chanoines contre sa personne ; il finit (sa lettre) en protestant qu'il maintiendra de tout son pouvoir les droits de l'épiscopat (117) ».

Si Buzenval montre par certains côtés une mentalité d'opposant, opposant aux assemblées du clergé, au pouvoir royal et au pouvoir pontifical, il n'en reste pas moins très conscient d'exercer, comme évêque, une responsabilité universelle. Ainsi M. de Beauvais rejoint les préoccupations et les opinions exprimées par Antoine Arnauld, le théoricien, dans deux de ses lettres, à G. Hermant et à N. Pavillon : au premier, il écrit le 27 mai 1661 qu'en tant que successeur des apôtres, l'évêque « doit veiller à tout le bien de l'Eglise (118) » ; au second, il se montre plus explicite : « Les soins d'un évêque ne sont pas renfermés dans les bornes de son diocèse. Comme il n'y a qu'un épiscopat, dont chaque évêque possède une portion solidaire, selon les Pères, l'Eglise a été commise par Jésus-Christ à tout le collège épiscopal, quoiqu'avec subordination à un chef, pour ôter l'occasion de schisme : ainsi chaque évêque a tellement son troupeau séparé, qu'il ne laisse pas d'être obligé de veiller, selon les rencontres qui se présentent, sur le troupeau entier de Jésus-Christ qui comprend tous les fidèles (119). »

Du point de vue ecclésiastique, la théorie d'un Arnauld paraît correspondre à la pratique d'un Buzenval : face à ses chanoines, dans un diocèse peu facile à administrer, le neveu de René et Augustin Potier se comporte d'abord en évêque

d'une Eglise locale, celle de Beauvais ; mais face aux exigences romaines ou royales, devant le drame vécu par l'abbaye de Port-Royal et dans le conflit janséniste, il manifeste en lui l'autorité d'un évêque de l'Eglise universelle, solidaire du « collège épiscopal ». Une théologie de l'Eglise et de l'épiscopat commande bien sa conduite et sans doute sa réflexion : une enquête et une étude plus approfondies de l'œuvre et des textes de Buzenval permettraient certainement de déterminer si son ecclésiologie, comme il semble, va dans le sens, indiqué par Antoine Arnauld et par Port-Royal, d'une importance accrue donnée, face aux différents pouvoirs qui leur sont opposés et parfois à leur détriment, à la fois à l'épiscopat et au presbytérat dans l'Eglise romaine (120).

NOTES

(1) Antoine Arnauld, *Œuvres*, Paris-Lausanne, S. d'Arnay, 1775-1783, 48 t. en 45 vol., t. I, pp. 465-471.

(2) L'essentiel des sources utilisées dans le présent exposé provient de trois ouvrages : l'*Abrégé de la Vie de feu Messire Nicolas Choart de Buzenval, évêque et comte de Beauvais*, écrit l'année même de sa mort, en 1679, par l'un de ses confidents les plus intimes, Antoine-Roger de Bridieu (sur ce dernier, voir les n. 3 et 63) ; restée manuscrite, cette « Vie » a été souvent copiée et quatre bibliothèques en ont conservé des exemplaires : Bibl. mun. d'Amiens, ms 562, ff. 181-216 et ms 873, ff. 1-92 ; Bibl. de la Société Ac. de l'Oise à Beauvais, C, 81, t. V, p. 201, selon une indication de Jean Vinot Préfontaine, dans la *Revue des Questions historiques*, octobre 1925, p. 413, n. (cette copie aurait été faite par Delarue, chanoine de Gerberoy, au XVIII^e siècle) ; Bibl. Nat., f. fr., 20725, ff. 33-73 et Bibl. de l'Arsenal, ms 3393.

Cet *Abrégé de la Vie de Buzenval* a directement inspiré son principal biographe, François-Philippe Mésenguy dans un livre publié de façon anonyme : *Idée de la Vie et de l'Esprit de Messire Nicolas Choart de Buzenval, évêque et comte de Beauvais, vidame de Gerberoy, pair de France*, Paris, François Barrois, in-12, 327 et 40 p. Mésenguy précise dans son introduction qu'il s'est servi de la copie de Bridieu appartenant à Guy Drappier, curé de Saint-Sauveur, « qui y avait ajouté quelques faits dont il avait été témoin », (pp. 5-6) ; mais, comme « son ouvrage (de Bridieu) ressemblait trop à un éloge », Mésenguy dit l'avoir résumé et, sur de nombreux points, augmenté de témoignages divers, oraux ou écrits, de lettres ou de textes de Buzenval. Sur Mésenguy (1677-1763), voir le livre anonyme : *Mémoire sur la Vie et les Ouvrages de feu M. l'abbé François Mésenguy, acolyte de Beauvais*, s.l., 1763.

La biographie qu'il fit de Buzenval fut reprise et résumée par Jérôme Besoigne, dans la *Vie des Quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal*, Cologne, 1756, 2 vol. in-12, t. II, pp. 1-113; Besoigne a également largement utilisé enfin l'ouvrage de Godefroy Hermant, *Mémoires*, cf. l'édition p.p. A. Gazier, Paris, Plon-Nourrit, 1905-1910, 6 vol.), où ont été recueillis de nombreux documents et lettres de Buzenval (sur les lettres conservées de ce dernier, voir plus bas les n. 66 et 98).

(3) Le manuscrit célèbre qui porte ce nom se trouve à la B. N., *nouv. acq. fr.*, 4333: d'auteur inconnu, il remonte aux années 1670-1671 et est certainement l'œuvre d'un théologien érudit, ami des jansénistes, familier de l'hôtel des Liancourt et sans doute d'origine normande; qu'il me soit permis de renvoyer à la communication que j'ai présentée au Colloque de Port-Royal, d'octobre 1980: « Les Liancourt, leur hôtel et leurs hôtes, 1631-1674 » (à paraître dans les Actes des Colloques sur La Rochefoucauld) et au travail d'ensemble que je prépare sur le *Recueil de Choses diverses*.

Tourangeau d'origine, Antoine-Roger de Bridieu est né « le 27 novembre 1632 en Touraine, diocèse de Bourges », selon J. Vinot Préfontaine: « Beauvais janséniste. L'exil à Quimper de M. de Bridieu en 1687 », *Revue des Questions historiques*, janvier 1928, p. 119, n. 1; le savant érudit de l'Oise ajoute une citation des *Mémoires du Chanoine Jean-Baptiste de Nully*: « Bridieu est bien noble, puisque Mlle de Montpensier, parlant à Mlle Daleré, fille dévote qui fit en 1684 établir des maîtresses d'écoles à la ville d'Eu, dit qu'il était son parent. C'est par sa mère, qui était Chasteignier de La Roche-posay » (*Mémoires*, 4 vol. mss, XVII^e siècle, collection Borel de Bretzel, fonds Borel, au château du Vieux Rouen-sur-Bresle). Le père d'Antoine-Roger de Bridieu, Antoine, seigneur de Linières, était entré avant 1630 au service de la famille de M. de Liancourt: rien d'étonnant à cela quand on sait que Mme de Liancourt, Jeanne de Schomberg, descendait elle aussi de la famille Chasteignier de La Roche-posay (son grand-père Gaspard de Schomberg avait épousé Jeanne Chasteignier en 1573). En 1658, alors que le jeune Antoine-Roger, bachelier en théologie, est étudiant chez les oratoriens de Saint-Magloire, la famille Bridieu est domiciliée à l'hôtel de Liancourt, rue de Seine à Paris, cf. Jean Mesnard, *Pascal et les Roannez*, Paris, Desclès de Brouwer, 1965, p. 733. Bridieu deviendra, on le verra, chanoine et archidiacre de Beauvais (cf. n. 63) et sera l'un des interlocuteurs le plus souvent cités du *Recueil de Choses diverses*: son nom y revient à une quinzaine de reprises.

(4) Le *Recueil de Choses diverses* précise de François de Golefer, au f^o 189, v^o, qu'il « demeure avec lui », M. de Buzenval. René Rapin écrit qu'avec Mazure, Feydeau et Ariste, Golefer, « attaché à l'évêque de Châlons », Félix Vialart, « fait la cour à Mme Angran », *Mémoires*, p.p. L. Aubineau, Paris, Gaume et Duprey, 1865, 3 vol., t. II, p. 243; et l'éditeur de Rapin donne plusieurs précisions intéressantes: originaire du diocèse de Clermont, prieur de Saint-Nectaire, Golefer a été ordonné sous-diacre le 23 décembre 1658 (*ibid.*); et G. Hermant nous apprend qu'en 1660 il a quitté l'Oratoire avec trois autres confrères à cause de leurs prises de position théologiques: les oratoriens « furent sensiblement affligés en ce temps-là de ce que MM. Ranvier, Golefer, Pascal et Ganges sortirent de chez eux pour se retirer dans leur voisinage », *Mémoires*, t. IV, p. 450. Grâce à Vialart, Golefer faillit succéder à Guillaume Le Roy comme abbé de Haute-Fontaine, si Louis XIV ne s'y était opposé; et à la fin de sa vie, il se retira à l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, où il mourut à l'automne 1706, cf. Rapin, *ibid.* Sur les relations de Golefer avec Vialart, « son cousin germain », voir L. Batterel, *Mémoires domestiques pour servir à l'Histoire de l'Oratoire*, éd. Ingold-Bonnardet, Paris, Picard, 1902-1905, 4 vol., t. III, pp. 335-350; cf. aussi la lettre de Golefer à l'abbé Pascal dont la référence est donnée par J. Mesnard, dans Pascal, *Œuvres complètes*, Desclès de Brouwer, t. I, p. 329, et la lettre de Pasquier Quesnel à Golefer, du 28 septembre 1696, B. N. t. fr., 19737, dans Tans (J.-A.-G.), *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas*, Groningue-Paris, 1960, p. 133. Le nom de Golefer revient plusieurs fois dans les *Lettres de Germain Vuillart, ami de Port-*

Royal, à M. Louis de Préfontaine (1694-1700), p.p. R. Clark, Genève-Lille, 1951 (index).

(5) Mésenguy, *Ibid.*, pp. 176-177.

(6) Pierre Goubert, *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France du XVII^e siècle*, Paris, 1960, p. 237, n. 84.

(7) Besoigne, *Ibid.*, pp. 33-34.

(8) *Recueil de Choses diverses*, B. N., *nouv. acq. fr.*, 4333, f^o 169 v^o.

(9) Cf. l'article de J. Vinot Préfontaine cité à la n. 2 : « Beauvais janséniste. Le culte de Nicolas Choart de Buzenval », *Revue des Questions historiques*, oct. 1925, pp. 408-422, en particulier les pp. 417 et suiv., sur les portraits de Buzenval.

(10) Mésenguy, *Ibid.*, p. 281.

(11) *Ibid.*, p. 282.

(12) Nicolas Potier, seigneur de Blancmesnil, président à mortier en 1578, mourut à quatre-vingt-quatorze ans le 1^{er} juin 1645 ; il avait épousé Isabeau Baillet, fille de René, seigneur de Tresmes et de Silly, président au parlement, et d'Isabeau Guillard. Ils eurent sept enfants : René Potier, évêque de Beauvais (*infra*, n. 16) ; Bernard, seigneur de Silly, président au parlement de Bretagne ; Nicolas, seigneur d'Ocquerre, président en la Chambre des Comptes en 1614 ; André, seigneur de Novion, président au parlement de Bretagne en 1610, puis président au parlement de Paris ; Augustin, évêque de Beauvais (n. 16) ; Renée, qui épousa Oudard Hennequin, seigneur de Boinville, maître des requêtes ; et Madeleine, la mère de Nicolas Choart de Buzenval.

(13) Selon J. Gaillard, avocat, *Un Prélat janséniste Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, 1651-1679*, Paris, Firmin-Didot, 1902, p. 32, n. 2, « Buzenval est l'ancienne et peut-être la véritable orthographe », tandis que l'orthographe *Buzenval* est la plus courante à Beauvais et dans le Beauvaisis ; le château de Buzenval était situé sur la commune de Rueil à 17 kilomètres de Paris. Quant à la prononciation de « Choart », l'observation faite par M. J. Mesnard au colloque d'Alet, selon laquelle il faudrait dire : « Chouart », paraît confirmée par l'indication portée sur un mémoire ainsi libellé : « M. Chouart » et au-dessus : « Pour l'évêque de Beauvais », bibl. mun. de Beauvais, coll. Bucquet Aux Cousteaux, t. XVI, f^o 247, J'ignore enfin d'où lui vient le nom de « M. de Chicheray ».

(14) Selon une note concernant la généalogie des Buzenval, Bibl. mun. Beauvais, coll. Bucquet, t. XVII, f^o 1, ils « viennent, selon M. Hermant, de gentilshommes de Vire et Buzenval est depuis longtemps dans la famille » ; rien ne permet de confirmer cette note. Le *Dictionnaire de Biographie française* précise au contraire que la famille Choart était briarde, puis parisienne. Théodore de Buzenval était le fils d'Eustache et de Louise Le Sueur et le neveu de Paul Choart, diplomate lettré, lié avec Casaubon et Scaliger, protestants, et citoyen de Genève, où il demeura pendant près de dix ans. Paul Choart résida à plusieurs reprises en Angleterre et aux Pays-Bas, où il mourut le 31 août 1607 à La Haye.

(15) L'aîné, Henri, seigneur de Grandchamps, lieutenant du régiment des gardes en 1638, quitta ce service lors de la disgrâce de son oncle Augustin Potier et de son frère ; sur les enfants qu'il eut de Marguerite Le Maître, voir ci-dessous la n. 55. L'indication sur le troisième fils n'est donnée que par de La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, Schlesinger frères, 3^e éd., 1864, t. V, p. 635.

(16) Cette observation louangeuse est rapportée par Mésenguy, *ibid.*, p. 5. Né à Paris en 1574, René Potier est devenu évêque de Beauvais le 23 septembre 1596 ; il est mort le 4 octobre 1616 à Beauvais. Augustin, né à Paris à une date inconnue, fut sacré à Rome à Saint-Louis des Français le 17 septembre 1617, cf. la lettre qu'il adressa ce jour-là de Rome à M. de Provençères à Lyon et qui se trouve à la B. N., *f. fr.*, 17362, f^o 68.

(17) Mésenguy, *ibid.*, pp. 14-15.

(18) *Recueil de Choses diverses*, 4333, f^o 169.

(19) Mésenguy, *ibid.*, p. 20.

(20) Le *Dictionnaire de Biographie française*, art. Choart de Buzenval (Nicolas), donne une indication, non confirmée par ailleurs, selon laquelle « Blancmesnil songeait à faire de Chichery (*sic*) son successeur ; il obtint un brevet de succession pour celui-ci, qui prit alors le nom de Buzenval ». Les cousins de M. de Beauvais se nommaient : René Potier, conseiller au parlement de Paris en 1646, président en la première Chambre des Enquêtes, qui est le deuxième des enfants de Nicolas, seigneur d'Ocquerre (cf. *supra*, n. 12) ; il mourut en 1680 ; Nicolas Potier, fils d'André Potier (*ibid.*), fut conseiller du roi en ses conseils en 1637 et président à mortier au parlement de Paris ; de l'Académie française en 1681, il mourut en 1693 ; l'un de ses fils, Jacques, fut docteur de Sorbonne, évêque de Sisteron en 1674, de Fréjus en 1680 et d'Evreux en 1681. Guillaume de Lamoignon enfin épousa en 1640 l'une des sœurs de René Potier, nommé ci-dessus ; par ailleurs les Lamoignon et les Buzenval étaient apparentés.

(21) Mésenguy, *ibid.*, pp. 21-22.

(22) *Journal d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson*, p.p. A. Chéruef, Paris, Impr. impér., 1860-1861, 2 vol., t. I, p. 49 ; les citations suivantes sont extraites respectivement des pp. 54 et 105.

(23) Mésenguy, *ibid.*, p. 24.

(24) Selon une note du t. XVII, f° 12 de la coll. Bucquet de la Bibl. mun. de Beauvais, Augustin Potier « avait d'abord pensé à l'abbé d'Ocquerre, élève de M. Hermant » (sur cet abbé, voir notre note 50).

(25) Il s'agit de Claude Potier de Novion, clerc tonsuré du diocèse de Paris, cf. Bibl. mun. de Beauvais, coll. Bucquet, t. XVI, f° 257.

(26) Mésenguy, *ibid.*, p. 29. Le séminaire de Saint-Magloire, situé au faubourg Saint-Jacques, accueillait des candidats à la prêtrise, Sur Tristan et Lévesque, voir ci-dessous, en particulier les n. 36 et 37.

(27) Besoigne, *ibid.*, p. 6. Sur le livre de Jean Chrysostome, cf. la n. 37.

(28) Mésenguy, *ibid.*, p. 31.

(29) *ibid.*, pp. 32-33.

(30) Besoigne, *ibid.*, p. 7. Sur l'inflexibilité de Buzenval, voir *infra*, la n. 62.

(31) Buzenval reçut l'ordination épiscopale des mains de Léonor d'Estampes, évêque de Reims, assisté de Simon Le Gras et de Ferdinand de Neuville de Villeroy, évêques respectivement de Soissons et de Saint-Malo. Sur l'entrée de Buzenval à Beauvais, on peut consulter le mémoire manuscrit de la coll. Bucquet à la Bibl. mun. de Beauvais, t. XVI, ff. 262-264.

(32) Mésenguy, *ibid.*, p. 34.

(33) « M. Perrochel, de Boulogne, est un très saint évêque : il confesse en simple prêtre ; il a toujours un pauvre qui mange avec lui. Il visite à pied son diocèse (...).

M. d'Alet : c'est le plus grand évêque de France. Il a été très bien appelé : Mme d'Aiguillon, lui voyant faire le catéchisme, reconnu en lui beaucoup de piété, en parla au cardinal de Richelieu, qui l'écrivit sur ses tablettes, lui donna l'évêché d'Alet ; il le refusa. Le cardinal dit qu'il y pensât. Après six mois ayant consulté M. Vincent, fait des neuvaines, beaucoup prié Dieu, il l'accepta. Picque.

M. de Pamiers approche le plus de M. d'Alet ; il paraît même encore plus désintéressé. M. Picque ».

Parmi les jugements portés sur Pavillon et Henry Arnauld dans le *Recueil de Choses diverses*, deux méritent d'être relevés ici : l'un, attribué explicitement à François Droids, le théologien attiré du cardinal d'Estrées et ami de Port-Royal, se lit au f° 40 : « M. d'Alet n'a pas toute la science ecclésiastique. Il voudrait joindre la discipline présente à l'ancienne, et c'est faire un joug que nos Pères n'ont pas porté. » L'autre est mis dans la bouche de l'oratorien André Martin : « M. d'Angers ne veut point se servir de grands-vicaires. Il veut avoir soin de son troupeau par lui-même et non par procureur. Il dit qu'un grand-vicaire lui pourrait épargner

deux ou trois mille lettres par an qu'il est obligé d'écrire. Sur le *Rituel d'Alet*, voir le ms 4333, ff. 151 r^o-v^o, 178 v^o, 210 v^o, 316 v^o.

(34) Besoigne, *ibid.*, p. 64; cf. Hermant, *Mémoires*, t. I, pp. 687-670.

(35) Claude Lancelot, *Mémoires touchant la Vie de Monsieur de Saint-Cyran*, Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1738, 2 vol. in-12, t. II, p. 240.

(36) Né le 5 juin 1614, Claude Tristan est le fils de Nicolas Tristan, seigneur d'Houssoye-le-Farcy et de Goincourt, avocat, lieutenant civil du comté et conseiller du roi et élu en l'élection de Beauvais, et de Suzanne Le Boucher de Grumesnil. Il appartenait à l'une des plus importantes familles du Beauvaisis, descendant de marchands établis à Beauvais au XV^e siècle. Approuvateur de *La Fréquente Communion* d'Antoine Arnauld, ce docteur de Sorbonne le soutint en particulier le 12 janvier 1656 « avec une très grande hardiesse », écrit Saint-Gilles, *Le Journal...*, p.p. E. Jovy, Paris, Vrin, 1936, p. 92. J. Vinot Préfontaine rapporte une observation du chanoine J.-B. de Nully, ms. XVII^e-XVIII^e siècles, collection Leblond: « M. de Bridieu dit avoir entendu dire à M. Le Tellier, archevêque de Reims, que M. Tristan était la première tête du second ordre de France », *Mélanges Leblond*, Beauvais, Maurice Du Bois, 1924, p. 109, n. 4. Brouillé avec le successeur de Buzenval, Toussaint de Forbin-Janson, pendant de longues années, Tristan finit par se réconcilier avec lui en 1685 (cf. l'article de J. Vinot Préfontaine des *Mélanges Leblond*, « La paix des archidiacres », pp. 107-118) et fut même reçu par Louis XIV, ce qui ne fut guère du goût de ses amis jansénistes: « G. Hermant, dans la cathédrale, montrait avec mépris son confessionnal et disait: « Ici on confesse de la part du roi », *ibid.*, p. 112; son nom figure pourtant dans le *Supplément au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs*, s.l., 1735, pp. 689-690. Tristan mourut le 29 juin 1692.

(37) C'est à la suite d'une rencontre avec l'abbé de Saint-Cyran que Nicolas Lévesque se décida à faire pénitence, selon le mémoire d'Antoine Le Maître, dans Nicolas Fontaine, *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1738, 2 vol., in-12, t. I, p. 5. Le Maître donne encore les noms des autres pénitents de Port-Royal originaires de Beauvais: Pierre Manguel (*infra*, n. 47), Charles Walon de Beupuis (n. 45), Pierre Borel, ami de Bridieu, Henri de Creil (n. 44), les curés Magloire et Veillard, Charles Duchemin et plusieurs autres. Dans une lettre du 13 septembre 1650, adressée soit à G. Hermant, selon Eugène Griselle, qui l'a publiée dans les *Documents d'Histoire*, janvier-mars 1913, p. 63, soit à Jacques Thirement, docteur en théologie, d'après J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire de Beauvais et le jansénisme dans le diocèse au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1933, t. XIX, p. 355, Nicolas Lévesque écrit, en parlant des élèves du séminaire: « Je peux dire en vérité que quoique j'aie travaillé autant qu'homme de ma sorte, je n'ai pas vu tant de fruits en trente-cinq ans que j'en vois en ces personnes en peu de mois. » Il dépensa la plus grande partie de sa fortune pour le séminaire et ne laissa à sa mort que cinq sols d'argent, selon Mésenguy, *ibid.*, p. 66. Il mourut à quatre-vingt-huit ans dans les bras de G. Hermant et fut inhumé dans la chapelle du collège de Beauvais.

(38) Cf. Saint Jean Chrysostome, *Le Sacerdoce, traduit en français et imprimé par l'ordre de feu Messire Augustin Potier, évêque... de Beauvais...*, pour l'usage de son séminaire, Paris, Vitré, 1650, in-12.

Sur la lecture faite aux séminaristes de Beauvais, chaque matin, des lettres de Saint-Cyran, voir ce qu'en dit Matthieu Feydeau, dans ses *Mémoires* manuscrits, Bibl. mun. de Beauvais, ms 83, ff. 20-21; il entretiendra de nombreuses relations avec le diocèse de Buzenval, dont il deviendra le théologal en 1677 pour quelques jours avant d'être exilé à Bourges par lettre de cachet, cf. la lettre qu'il écrivit de là à G. Hermant le 27 mars 1677, *ibid.*, collection Bucquet, t. I, f^o 97. Feydeau mourut à Annonay en 1694 sans avoir accepté de démissionner de sa théologale.

(39) Né en 1621, Louis Haslé était le fils d'un commissaire au Châtelet de Paris. Docteur de Sorbonne en 1652, très lié à Feydeau, alors vicaire de Saint-Merri, qui y a bien connu Buzenval, Haslé ne consentit à devenir professeur à Beauvais qu'à plusieurs conditions : payer sa pension au séminaire ; n'être jamais pourvu d'aucun bénéfice ni invité à la table de l'évêque ; et obtenir Buzenval comme directeur de conscience, cf. Bibl. mun. de Beauvais, coll. Bucquet, t. L, f° 551 : il arriva à Beauvais en octobre 1654. Sur sa correspondance avec son ami, le docteur de Sorbonne Nicolas Perrault, opposant au formulaire, cf. G. Namer, *L'Abbé Le Roy et ses Amis. Essai sur le jansénisme extrémiste intramondain*, Paris, Sevpén, 1964 (index).

(40) A. Arnauld, *Œuvres*, t. I, p. 467.

(41) Besoigne, *ibid.*, p. 22, dit de la somme de L. Haslé : « C'est un corps complet, qui renferme tous les traités. Elle est demeurée manuscrite » ; elle figure dans le catalogue de la collection Bucquet, Bibl. mun. de Beauvais, t. XVI, f° 269. Peu après l'entrée du nouvel évêque du diocèse le 22 décembre 1679, Haslé a demandé à être relevé de ses fonctions : le 8 janvier suivant, il quittait le séminaire et à la fin du mois, il partait pour Paris ; il fut inhumé dans le cimetière de Saint-Etienne-du-Mont.

(42) A. Arnauld, *ibid.*

(43) Né le 6 février 1617, Hermant soutint sa tentative en Sorbonne en 1640, avant d'enseigner au collège de Beauvais et d'être reçu socius de Sorbonne le 31 octobre 1642 ; il fut recteur de l'Université de Paris du 10 octobre 1646 au 24 mars 1648 et docteur en 1650. Cf. Adrien Baillet, *Vie de Godefroy Hermant*, Amsterdam, 1717 et la bibliographie par André Dodin, *Dictionnaire de Spiritualité*, t. VII, col. 311-315. Hermant mourut le 10 juillet 1690.

(44) François Le Maire fut l'un des grands-vicaires de Buzenval. Exclu du chœur de 1659 à 1668, il fut interdit à nouveau en 1687 par le successeur de Buzenval. A la mort de G. Hermant, Sébastien Le Nain de Tillemont descendit chez lui ; Le Maire mourut le 9 juillet 1704. Henri de Creil devint docteur de Navarre en 1634 ; Manguelen se démit de son canonicat en sa faveur et lui fit connaître Port-Royal. Il mourut en 1680. « Il prêtait sa maison canoniale pour les réunions du séminaire, avec lequel il était tout particulièrement uni. (Bibl. de la Soc. acad. de l'Oise. Notes de l'abbé Renet, vol. 46 », écrit J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire de Beauvais », *art. cité*, p. 364, n. 63. Sur Foi de Saint-Hilaire, voir la relation qu'il a laissée et dont une copie se trouve à la Bibl. de la Soc. acad. de l'Oise, coll. Renet, vol. 147. On sait peu de chose de M. Hénault, sinon que chanoine et aumônier de Nicolas Choart, il avait reçu à la mort de ce dernier, qui le tenait en particulière estime, sa chapelle d'argent et ses vêtements liturgiques les plus précieux, cf. J. Vinot Préfontaine, « Le culte de N. Choart de Buzenval », *art. cité* (n. 9 *supra*), p. 416. Quant à Isaac-Anselme Gérard, il avait été formé par Buzenval lui-même ; « ami constant de la vérité », selon le *Supplément au Nécrologe de Port-Royal*, p. 616, il mourut le 14 mai 1694. Il était docteur de Sorbonne depuis 1668.

(45) Né à Beauvais, dans une famille très en vue, le 9 août 1621, Charles Walon de Beaupuis vint à Paris en 1637 faire une année de rhétorique au collège jésuite de Clermont ; il dédia à Augustin Potier le 25 juillet 1641 sa thèse de philosophie, présidée par Antoine Arnauld, à qui il s'attacha après la lecture de *La Fréquente Communion* (la thèse imprimée de Walon de Beaupuis se trouve à la Bibl. mun. de Beauvais, coll. Bucquet, t. XVI, f° 260). Il fit partie du groupe de jeunes ecclésiastiques autour du chanoine Pierre Manguelen (cf. *infra*, n. 47), qui l'emmena à Bazas. Revenu à Beauvais, il est chargé, en 1646, de l'installation et de l'organisation des Petites Ecoles de Port-Royal à Paris (cf. Antony Mc Kenna, *Chroniques de Port-Royal*, 24, 1975, pp. 17 et suiv., et Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Paris, Gallimard (Bibl. de la Pléiade), 1953-1955, 3 vol., table ; puis au Chesnay, où il demeura jusqu'en 1660. Chargé de l'éduca-

tion des jeunes Louis et Blaise Périer, Walon de Beauvais fréquenta Pascal (il fut l'intermédiaire entre Arnauld et Descartes en 1644) et fut témoin de la mort de l'auteur de la lettre qu'il en écrivit à G. Hermant, *Mémoires*, t. V, p. 515). Interdit par le successeur de Buzenval, Walon se retira chez sa sœur à Beauvais. Il devait mourir le 1^{er} février 1709. Voir la biographie écrite par son cousin maternel Claude de la Croix et publiée dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Amis de Port-Royal pour servir de suite aux Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de cette maison*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1751, pp. 1-362 et Louis Cognet, *Claude Lancelot, solitaire de Port-Royal*, Paris, Sulliver, 1950, table.

(46) La citation du doyen de Senlis, ami de Port-Royal, Jean Deslyons, est extraite de ses *Journaux*, B. N., f. fr., 24999, f^o 127; sur Bridieu, cf. n. 3 et 63.

(47) Lancelot, *Mémoires*, t. II, p. 238 n. Antoine Le Maître écrit de Pierre Manguelen: « Il avait étudié la philosophie, la chronologie, l'histoire ecclésiastique, la théologie scolastique et les divers Pères de l'Eglise... Il écrivit très solidement en français... Il savait bien le latin et fort bien le grec. Il avait commencé à se mettre dans l'hébreu », dans *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal par M. Fontaine*, Cologne, aux dépens de la Compagnie; 1738, p. LXXXIV-LXXXV. Succédant à son oncle Eustache Roussel comme chanoine de Beauvais, Manguelen tenta, entre 1634 et 1636, un essai de vie communautaire avec le chanoine Jean Roussel et Philippe Le Clerc, principal du collège de Beauvais (cf. *Mémoires* du chanoine de Nully déjà cités, selon J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire de Beauvais... », *art. cité*, p. 351). La première retraite de Manguelen à Port-Royal des Champs date de 1643 (il a résigné son canonicat en faveur d'Henri de Creil, cf. Mémoire de Le Maître, *ibid.*, p. LXXXV). Manguelen partit pour Bazas en 1644; il en revint après la mort de son évêque Litolfi Maroni le 22 mars 1645: il fut alors désigné à Port-Royal comme confesseur des Solitaires, mais « M. Manguelen, qui répondit admirablement à l'idée de M. Singlin dans la direction de ces Messieurs, ne leur demeura pas longtemps, et il fut emporté par une fièvre le 24 septembre 1646 », écrit Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 595. Voir sa notice dans le *Nécrologe de l'Abbaye de Notre-Dame des Champs*, Amsterdam, N. Potgieter, 1723, pp. 380-381 et une *Relation abrégée de sa vie* par Ch. Walon de Beauvais, dans *Vies des Amis de Port-Royal...*, pp. 438-472.

(48) Cf. Sainte-Beuve, *ibid.*, t. I, p. 1001 et Abbé Baloche, *Eglise Saint-Merry de Paris. Histoire de la Paroisse et de la Collégiale. 700-1910*, Paris, H. Oudin, 1911, 2 vol., t. II, pp. 534 et suiv. Le Normand Jean Hamon, médecin à Port-Royal, exerça d'abord son art de 1647 à 1650 sur cette même paroisse.

(49) R. Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 237.

(50) *Ibid.*, t. I, pp. 237-238. Le deuxième enfant de Nicolas Potier, futur seigneur de Blancmesnil et du Bourget (cf. *supra*, n. 20), est Augustin Potier, dit l'abbé d'Occquerre; il mourut en 1704; cf. n. 24. Le précepteur du premier, Antoine Rebours, né à Paris en 1592, prêtre en 1642, avait été chargé par Saint-Cyran de la direction des religieuses de Port-Royal, qu'il confessa jusqu'en 1661; il résida chez le président de Blancmesnil, où il mourut le 16 août 1661.

(51) Rapin, *Mémoires*, t. I, p. 441. Jeanne Potier se maria à Michel de Marillac, sieur d'Ollainville (trois de leurs enfants furent prêtres, cf. Y. Poutet, *Divus Thomas*, 81, 1978, p. 292), et Madeleine à Guillaume de Lamoignon (cf. *supra*, n. 20).

(52) Hermant, *Mémoires*, t. V, p. 475.

(53) Cf. *Nécrologe de Port-Royal*, pp. 282-283.

(54) Voir G. Delassault, *Le Maître de Sacy et son temps*, Paris, Nizet, 1957, p. 123, qui renvoie à la Bibl. de Port-Royal, ms. P.R. 5, f^o 60, et *Choix de Lettres inédites de L.-I. Le Maître de Sacy (1650-1683)*, Paris,

Nizet, 1959, pp. 147, 148, 155 (lettres du 15 et 22 février 1665, et du 27 mars 1665).

(55) *Supplément au Nécrologe*, p. 579. Sœur Madeleine de Sainte-Agathe mourut le 24 avril 1692; sur sa prise d'habit, voir la lettre que lui adressa le 7 août 1655 la Mère Angélique Arnauld, *Lettres de la Révérende Mère Marie Angélique Arnauld, abbesse et réformatrice de Port-Royal*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1752, t. II, p. 519. Madeleine, outre Marie, qui suit, eut une autre sœur: Isabelle, qui épousa Prosper Bauyn de Bauvilliers, et un frère: André, qui se maria à Angélique d'Amat.

(56) Sœur Marie-Aimée de Sainte-Pélagie mourut le 3 avril 1697, *Supplément au Nécrologe*, p. 522; voir aussi les lettres que lui écrivit Antoine Arnauld le 14 août et le 19 septembre 1653, *Œuvres*, t. I, pp. 70 et suiv., 77 et suiv., et le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1740, in-12, pp. 456-457 et *passim*.

(57) Cf. la lettre qu'adressa à Buzenval la Mère Angélique Arnauld le 17 janvier 1652, tandis qu'il s'était retiré à l'abbaye des Champs pour y travailler à la traduction des saints: «Que vous êtes heureux, Monsieur, écrit-elle, d'avoir passé des vains et pernicieux amusements de la Cour dans les saints exercices d'un vrai solitaire...», *ibid.*, t. II, pp. 42-43.

(58) Le Maître de Sacy écrivait le 15 novembre 1668 à la Mère Angélique de Saint-Jean: «Vous seriez touchée de voir ici le rôle et l'affection avec laquelle les évêques font leur affaire de la vôtre, et ne croient point que l'Eglise puisse être en paix jusqu'à ce que vous y soyez comme tous les autres. Ils étaient avant-hier cinq dans la chambre de Mme de Longueville, qui en délibérèrent 3 ou 4 heures de suite. (...) Ces cinq évêques: Mgrs de Sens, de Meaux, de Châlons, de Beauvais et d'Angoulême. M. de Beauvais avait dit quelques jours auparavant qu'il était prêt à aller dire aux ministres, si on le jugeait à propos, que si on ne voulait pas donner la paix aux filles de Port-Royal, on le remit dans les fers et que l'on continuât à faire son procès comme on avait commencé et que l'Eglise ne pouvait avoir de paix tant que celles qui avaient le plus souffert dans ces derniers troubles n'en jouiraient point», *Lettres inédites*, p. 313.

(59) «Le culte de Nicolas Choart Buzenval», *art. cité (supra)*, n. 9), pp. 408-409. Une reproduction photographique de la lettre des religieuses a été procurée dans la brochure *Jansénie et Jansénistes beauvaisiens*, de C. Speybroeck et coll., *Bulletin* n° 8, 1979, du Groupe d'études des monuments et œuvres d'art du Beauvaisis, pp. 23-25.

(60) Sœur Jeanne de Sainte-Colombe Leullier mourut à Port-Royal en 1698. Les deux sœurs Walon de Beauvais (elles avaient été précédées à Port-Royal par la tante ou la grand-tante de Charles Walon, morte en 1629) sont la sœur Elisabeth de Sainte-Marceline, qui prit le voile en 1674 et mourut le 12 décembre 1681, et la sœur Françoise de Sainte-Marie, qui prit le voile en 1677 et décéda trois mois après sa sœur. Sur ces religieuses et leurs compagnes de la célèbre abbaye: Anne de Sainte-Cécile Boicervoise, Marguerite de Sainte-Euphrosine de Creil, etc., voir C. Speybroeck, *Beauvais janséniste, 1640-1767*, Beauvais, 1979, pp. 297-298.

(61) G. Hermant, dans ses *Mémoires*, a amplement décrit les démêlés de M. de Buzenval avec son chapitre cathédral: voir l'index et la table des matières; cf. aussi Besoigne, *ibid.*, pp. 63-109 et le *Journal* de Saint-Gilles, pp. 201-202 (à la date du 6 septembre 1656).

(62) Cette fermeté et cette inflexibilité, déjà signalées plus haut (n. 30) — cf. Besoigne, *ibid.*, pp. 25, 94-95 —, ont été relevées par Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, puis de Paris, qui savait «qu'il avait affaire à un homme ferme et intrépide». Id., *ibid.*, p. 75.

(63) Bachelier en théologie en 1658, Bridieu a repris le canonat de M. Quesnel, qui vient de mourir: il «fut choisi par M. de Beauvais pour lui succéder en la prébende et il lui donna de plus un archidiaconé va-

cant », G. Hermant, *Mémoires*, t. IV, p. 108; malgré l'opposition du chapitre (*ibid.*, p. 118), le 29 octobre, Bridieu est installé dans ses fonctions; chassé le 30, il se rend quand même au chœur le 1^{er} novembre (*ibid.*, pp. 161, 166). Le roi se prononce en faveur de Bridieu, mais le doyen Jean Chaillou « fit signifier une cédula évocatoire, acte par lequel il demandait que l'instance fût renvoyée à un autre parlement, ne pouvant être jugé par celui de Paris, à cause que les parties intéressées y avaient des parents en plus grand nombre que les ordonnances ne le permettaient. C'était une vraie supercherie », écrit Besoigne, *ibid.*, p. 83. Malgré l'appui de Buzenval et diverses interventions et procédures, Bridieu, comme ses amis chanoines, fut chassé du chœur de la cathédrale et leurs prébendes mises en séquestre jusqu'en 1668. L'ami fidèle de Buzenval connaîtra encore bien des traverses dans sa vie: actif dans les négociations pour la paix de l'Eglise et dans le milieu de Port-Royal (cf. J. Mesnard, *Pascal et les Roannez*, index), en excellentes relations avec l'abbaye de Port-Royal (voir en particulier le *Journal de l'Abbaye*, B. N., f. fr., 17778, ff. 116 et suiv.), Bridieu tombera en disgrâce sous le successeur de Choart, puis se réconciliera avec lui en 1686, cf. l'article de J. Vinot Préfontaine des *Mélanges Leblond*, cité plus haut n. 36. Exilé à Quimper en octobre 1687, enfermé à la Bastille en 1689, Bridieu finit peut-être par signer le formulaire en 1696, revint à Beauvais le 25 mars 1698 et y mourut le 15 juin 1708. Voir le *Mémoire de ma prison* à la B. N., f. fr., 19737, ff. 11-20; cf. *Supplément au Nécrologe*, pp. 673-676. Sur cet ami que Mme de Longueville avait donné comme conseiller au plus jeune de ses fils, la fidèle amie de Port-Royal écrivait à Mme de Sabié le 25 août 1683: « C'est un homme d'une grande piété et d'un esprit bien fait et fort savant », B. N., f. fr., ff. 78-79, cité par Emile Jacques, *Chroniques de Port-Royal*, 29, 1980, p. 67, n. 58.

(84) Besoigne, *ibid.*, p. 101.

(85) *Ibid.*, p. 103.

(86) *Ibid.*, p. 104. Plusieurs lettres de cette période se trouvent dans la collection Bucquet de la Bibl. mun. de Beauvais, t. XVI, ff. 49 — 144, t. L, ff. 759, 778-782 (lettres de Buzenval, Nicolas Pavillon, Henry Arnould). Les *Mémoires* de G. Hermant présentent également quelques-unes des lettres de Choart, ainsi que les *Vies des Amis de Port-Royal*, p. 485 et suiv. D'autres lettres, autographes, de M. de Beauvais peuvent être consultées à la Bibl. mun. d'Amiens, ms 562, ff. 58 et suiv. (du 9 et du 13 septembre 1665) et à celle de Beauvais, ms 81, ff. 342 et suiv. (l'une est du 23 mai 1668, l'autre non datée); pour les lettres aux oratoriens Sainte-Marthe et Saint-Pé, voir *infra*, n. 98.

(87) Besoigne, *ibid.*, p. 105.

(88) Sur la mort de Choart, voir la lettre de Claude de Sainte-Marthe aux deux nièces de Buzenval à Port-Royal, dans les *Vies intéressantes et édifiantes des Religieuses de Port-Royal*, s.l., 1750-1752, 4 vol. in-12, t. I, pp. 94-86: « Il n'y a point de bons ecclésiastiques dans le diocèse de Beauvais qui ne gémissent de la perte que l'Eglise vient de faire par le décès de Mr leur évêque. Tous les pauvres pleurent sa mort comme celle de leur propre père. Tous les peuples le regardent avec vénération. Ses propres ennemis sont réduits malgré eux à donner des éloges à sa vertu. Voilà, Mes Sœurs, ce qui doit faire votre parfaite consolation et le sujet des actions de grâces que vous devez à Dieu. »

Le successeur de Buzenval, Toussaint de Forbin-Janson, allait être transféré de son siège de Marseille à celui de Beauvais dès le 14 août 1679, recevait ses bulles le 25 septembre et faisait son entrée solennelle le 22 décembre: il était connu, écrit J. Vinot Préfontaine, par son intelligence, l'habileté et la souplesse dont il avait donné déjà des preuves au cours d'entreprises diplomatiques heureusement conduites. Il venait à Beauvais avec la mission bien définie de combattre et de réduire le jansénisme », « La fondation du séminaire de Beauvais », *art. cité*, p. 369. Face à lui, certains jansénistes en place résistèrent plus ou moins longtemps,

tels Tristan, Bridieu, ou Hermant qui ne renonça jamais et attendit que le cardinal de Janson lui accordât le pardon, quelque temps avant la mort du vieux chanoine; d'autres se défirent de leurs fonctions, comme Haslé ou Charles Walon de Beauvais, qui dut par ailleurs quitter la direction des Ursulines de Beauvais. Les éminaires étaient confiés aux prêtres de la Mission; on changea le principal du collège et les confesseurs des couvents. En 1625, on comptait à Beauvais une trentaine de prêtres interdits. Cf. pour toute cette période les *Mémoires du Chanoine Jean-Baptiste de Nully*, signalés *supra*, n. 3.

(69) Le jugement de Le Maire est rapporté par Mésenguy, dans son introduction, *ibid.*, p. 19. Cf. l'opinion d'Adrien Baillet, bibliothécaire de Guillaume de Lamoignon, dans une lettre au chanoine de Nully (du 30 janvier 1696), citée par Dom Denis, *Lettres autographes de la Collection de Troussures*, Paris-Beauvais, 1912, p. 270: « D'où vient cette malédiction sur la seule Eglise de Beauvais dans tout le royaume qu'elle n'ait pas un saint évêque de bon aloi. J'en excepte comme vous savez Nicolas Choart »: opinion rapportée par J. Vinot Préfontaine, « Le culte de N. Choart de Buzenval », *art. cité*, p. 411. A un prêtre de la Mission, le P. Wattebled, qui critiquait devant lui la conduite de Buzenval, Bossuet répliquait: « M. de Beauvais reçoit dans le Ciel la récompense de toutes ces choses pour lesquelles on le blâme ici-bas », *ibid.*, p. 414.

(70) A. Arnaud, *Cœuvres*, t. I, p. 466.

(71) R. Ravin, *Mémoires*, t. I, p. 455.

(72) *Ibid.*, t. III, p. 29: Buzenval est « d'un esprit borné »; p. 93: « un bon homme, point malfaisant, mais mené par des gens forcenés, pour ainsi dire, dans leur zèle pour la nouvelle doctrine »; à la p. 443, le jésuite parle de la « petitesse de son esprit » ou de ce « pauvre évêque qu'ils (les trois nommés ci-dessus) tenaient en leur dépendance ».

(73) *Ibid.*, p. 443. Trois siècles plus tard, un autre jésuite, Paul Broutin, dont les travaux sont pourtant solides, avançait que ce « qui a fait de Beauvais la ville sainte du jansénisme... le foyer de résistance spirituelle et intellectuelle non moins fort que Port-Royal »... « ce n'est pas la personnalité si terne de Nicolas Choart de Buzenval, mais les illusions généreuses d'Augustin Potier de Gesvres au déclin de sa vie », *La Réforme pastorale après le concile de Trente*, Paris-Tournai, Desclée, 1956, 2 vol., t. II, p. 531; au t. I, p. 273, l'auteur écrivait: « Pour neutraliser à Beauvais l'influence fâcheuse de Nicolas de Buzenval, il fut question d'envoyer Claude Joly (le futur évêque d'Agen) à la trésorerie de la cathédrale ».

(74) Une étude approfondie serait à entreprendre sur les actions de réforme déjà en voie de réalisation sous Augustin Potier: il réside beaucoup plus que son frère René, songe dès 1620 à « la réorganisation de son clergé par une meilleure et plus complète formation des clercs », faisant pour cela appel à Adrien Bourdoise, instituant pour la première fois en 1628, avec Vincent de Paul, une retraite préparatoire aux ordinations, jetant les bases du séminaire, cf. J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire de Beauvais », *art. cité*, pp. 347 et suiv., en particulier p. 356, où l'érudite évoque les « 33 années de fécond apostolat » de Potier.

(75) P. Goubert, *op. cit.*, p. 233.

(76) *Ibid.*, p. 187.

(77) *Ibid.*, p. 236, n. 77: « L'on trouve dans le tome XV de Bucquet une foule de renseignements concernant les revenus de cet évêché: ils ne permettent pourtant pas de dresser, à une date précise, un tableau complet de ces revenus. On en retire seulement l'impression que le chiffre de 48000 livres risque de traduire une estimation assez inférieure à la réalité. »

(78) Mésenguy, *ibid.*, p. 247.

(79) Besoigne, *ibid.*, p. 112.

(80) *Ibid.*

(81) P. Goubert, *ibid.*, p. 299, n. 93; cf. p. 477.

(82) Cf. l'article fort important et documenté, plusieurs fois cité ici (voir n. 37) de J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire de Beauvais », p. 353.

(83) Le chiffre de 660000 livres est avancé dans le t. XXXI, f° 642 de la coll. Bucquet de la Bibl. mun. de Beauvais. Selon les données de Pierre Chapelle, économe du séminaire de Beauvais du 20 janvier 1652 au 2 janvier 1680, Buzenval aurait donné « une somme totale de 160232 livres 16 sols, sans comprendre 12000 livres que coûta, la première année, l'installation de l'hôtel de Torcy », J. Vinot Préfontaine, *ibid.*, p. 359, qui reste sceptique sur ce chiffre global ; il ajoute pourtant que « le chanoine Le Caron, dans ses *Mémoires*, donne, lui aussi, le chiffre de 660000 livres, disant le tenir des comptes de Pierre Chapelle », *ibid.*, n. 48.

(84) A. Arnould, *Œuvres*, t. I, p. 466.

(85) R. Taveneaux, *La Vie quotidienne des Jansénistes aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Hachette, 1973, pp. 103 et suiv. et sa communication au Colloque sur le jansénisme, Rome, 2 et 3 novembre 1973, *Actes du Colloque*, Louvain, 1977, pp. 65-88 : « Port-Royal, les pauvres et la pauvreté. »

(86) J. Vinot Préfontaine, « La fondation du séminaire », pp. 358-359.

(87) Besoigne, *ibid.*, p. 23.

(88) Mésenguy, *ibid.*, p. 147.

(89) *Ibid.*, p. 149.

(90) *Ibid.*, p. 104.

(91) *Ibid.*, p. 120.

(92) *Ibid.*, p. 124.

(93) *Ibid.*, pp. 134-136.

(94) *Ibid.*, p. 136.

(95) *Ibid.*, p. 137.

(96) Besoigne, *ibid.*, p. 37 ; cf. Mésenguy, *ibid.*, p. 75.

(97) Besoigne, *ibid.*, p. 10 ; cf. Mésenguy, *ibid.*, p. 196.

(98) La lettre au P. de Sainte-Marthe, Beauvais, le 14 avril (année non précisée), est à la B. N., f. fr., 17362, f° 69 ; une lettre de Buzenval au P. de Saint-Pé, Beauvais, le 9 juillet 1651 se trouve aux Archives de la congrégation de Saint-Sulpice, ms 136, f° 105. En ce qui concerne le P. Jean-Baptiste du Breuil, Louis Batterel signale qu'« en 1660, (il) prêcha le carême à la cathédrale de Beauvais, dont l'évêque, Mgr de Buzenval, l'aimait fort », *Mémoires domestiques*, t. IV, p. 70 ; le même historien de l'Oratoire remarque encore que le P. André Martin avait dédié à M. de Beauvais le premier livre de sa *Philosophia christiana*, t. III, p. 522. Sur les interventions du P. Desmares auprès de Buzenval en 1661, cf. G. Hermant, *Mémoires*, t. IV, pp. 680 et suiv., et pour la conférence du château de Bresles, le 14 juin 1661, avec Desmares, Jean Deslyons et le duc de Liancourt, *ibid.*, t. V, pp. 27 et suiv.

(99) Voir *supra*, n. 38.

(100) Mésenguy, *ibid.*, p. 54. Parmi les élèves célèbres du collège de Beauvais, citons le nom de Jean Racine, qui y passa deux années, de 1653 à 1655 (il en sortit le 1^{er} octobre 1655) ; cf. Jean Orcibal, « L'enfance de Racine », *R.H.L.F.*, janvier-mars 1951, pp. 2-16, et celui d'Adrien Baillet.

(101) Pierre Chapelle fut l'un des plus fermes soutiens de Buzenval ; il mourut le 14 novembre 1694.

(102) Mésenguy, *ibid.*, p. 81.

(103) Besoigne, *ibid.*, p. 25.

(104) Cf. Mésenguy, *ibid.*, p. 89 ; Barrillon pourtant était un ami de M. de Beauvais, qu'il avait certainement connu comme maître des requêtes et comme paroissien de Saint-Merri.

(105) Besoigne, *ibid.*, p. 27.

(106) *Ibid.*

(107) *Ibid.*

(108) *Ibid.*, p. 57.

(109) *Ibid.*, p. 13.

(110) *Ibid.*, p. 14.

(111) A. Arnauld, *Œuvres*, t. I, p. 704-705. Les deux hommes entretenaient sans doute des relations régulières : mercredi 26 août (1671), M. Arnauld, docteur de Sorbonne, et M. Nicole, deux des plus grands hommes et des plus habiles du monde, sont arrivés en cette ville pour rendre visite à Mgr de Beauvais et en sont partis le samedi 29 du même mois », extrait du Journal de Le Cat, cité par C. Speybroeck, *Beauvais janséniste*, p. 19.

(112) Avec ce souci de M. de Buzenval pour cet aspect de la vie spirituelle d'un confrère transparaissent à la fois sa propre piété personnelle, mais aussi l'importance qu'il attache aux fonctions liturgiques de l'évêque : il assurait par là la troisième de ses fonctions, outre son rôle d'administrateur et de docteur.

(113) Cf. *Recueil de Choses diverses*, ms 4333, f° 169 v° : « Comme il est seigneur temporel et spirituel, il a exclu le bal et les violons de sa ville. Ita Golefer. »

(114) Il serait intéressant d'analyser de ce point de vue l'ouvrage d'un curé du diocèse de Beauvais, Guy Drappier (1625-1716) : *Du Gouvernement des Diocèses en commun par les évêques et par les curés*, Basles, Schouten, 1707, 2 tomes en un seul vol. in-12, 261 et 276 p., qui est en fait un exposé de théories gallicanes et richéristes.

(115) Cf. l'introduction de P. Broutin à son ouvrage *La Réforme pastorale* : « La réforme pastorale voulue par le concile de Trente », t. I, pp. 1-14 et R. Taveneaux, *Le Catholicisme dans la France classique. 1610-1715*, Paris, Sedes, 1980, 2 vol., t. I, pp. 9 et suiv., 97 et suiv.

(116) L'expression est d'Antoine Arnauld, lettre à Pavillon du 16 février 1664, *Œuvres*, t. I, p. 470.

(117) Besoigne, *ibid.*, p. 75.

(118) A. Arnauld, *ibid.*, t. I, p. 247.

(119) *Ibid.*, p. 470.

(120) On pourrait, semble-t-il, tirer un grand profit des remarques faites par J. Delumeau sur l'ecclésiologie janséniste, en particulier sur le lien entre épiscopalisme, gallicanisme et presbytérianisme : *Le Catholicisme entre Luther et Voltaire*, Paris, P.U.F., 1971, pp. 168 et suiv. : « En refusant de signer le formulaire de 1657 s'ils n'y ajoutaient pas la distinction du droit et du fait, que voulaient signifier les quatre évêques récalcitrants ? Leur augustinisme profond assurément, écrit J. Delumeau, mais aussi leur volonté de défendre l'épiscopat contre les ingérences de l'Etat et les empiétements de Rome (...). L'attitude des quatre contestataires était d'autant plus embarrassante pour Louis XIV et pour le Pontife qu'ils étaient des modèles d'évêques réformateurs et qu'ils risquaient d'entraîner derrière eux d'autres prélats inquiets des ambitions romaines » (pp. 168-169).